T1 2024 Rapport trimestriel

12 semaines closes le 23 mars 2024



Not	es de bas de page
1)	Voir la rubrique 9, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du rapport de gestion du premier trimestre de 2024 de la société.
2)	À lire en parallèle avec la rubrique 10, « Énoncés prospectifs », du rapport de gestion du premier trimestre de 2024 de la société.

1.	Perfo	ormance financière globale	6
	1.1	Résultats d'exploitation consolidés	6
	1.2	Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées)	12
2.	Résu	ltats des secteurs d'exploitation à présenter	13
	2.1	Résultats d'exploitation de Loblaw	13
	2.2	Résultats d'exploitation de Propriétés de Choix	15
3.	Situa	tion de trésorerie et sources de financement	16
	3.1	Flux de trésorerie	16
	3.2	Situation de trésorerie	17
	3.3	Composantes de la dette totale	19
	3.4	Situation financière	19
	3.5	Notations	20
	3.6	Dividendes et rachats d'actions	20
	3.7	Arrangements hors bilan	21
4.	Résu	ltats d'exploitation trimestriels	22
5.	Cont	rôle interne à l'égard de l'information financière	24
6.	Risqu	ues d'entreprise et gestion des risques	24
7.	Norn	ne IFRS de comptabilité future	24
8.	Persp	pectives	25
9.	Mesu	res financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières	26
	9.1	Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières - Principal rapprochement comparatif	35
10	ć		
10.	Enor	ncés prospectifs	38
11.	Infor	mations supplémentaires	39

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de George Weston Limitée (« GWL » ou la « société ») doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du premier trimestre de 2024 de la société et les notes y afférentes (les « états financiers intermédiaires ») du présent rapport trimestriel, avec les états financiers consolidés annuels audités de la société et les notes y afférentes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et le rapport de gestion annuel connexe inclus dans le Rapport annuel de 2023 de la société.

Les états financiers intermédiaires du premier trimestre de 2024 de la société sont établis selon la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, Information financière intermédiaire, publiée par l'International Accounting Standards Board. Ces états financiers intermédiaires comprennent les comptes de la société et ceux des autres entités que la société contrôle et sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Certaines charges et certains produits qui ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation doivent être comptabilisés en vertu des Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS de comptabilité » ou les « PCGR »). Les mesures financières non conformes aux PCGR ne tiennent pas compte de l'incidence de certains éléments et sont utilisées à l'interne aux fins d'analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation. Ces mesures financières non conformes aux PCGR permettent également d'évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de façon uniforme. Voir la rubrique 9, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion pour plus de précisions sur les mesures financières non conformes aux PCGR de la société.

La société exerce ses activités par l'intermédiaire de deux secteurs d'exploitation à présenter, Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») et Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix »). Le poste « Incidence de la consolidation » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels et d'autres ajustements de consolidation. La trésorerie et les placements à court terme, et les autres placements détenus par la société, ainsi que toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts nettes, les activités du siège social et les charges administratives, sont inscrits au poste « Siège social de GWL ». Voir la rubrique 9, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion pour obtenir plus d'informations sur l'incidence de la consolidation. Loblaw compte deux secteurs d'exploitation à présenter : Vente au détail et Services financiers. Le secteur Vente au détail de Loblaw comprend principalement les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail. Loblaw offre aux Canadiens des produits d'alimentation, des services pharmaceutiques et de soins de santé, des produits de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale et des services financiers. Propriétés de Choix détient, gère et aménage un portefeuille de haute qualité d'immeubles de commerce de détail et d'immeubles résidentiels partout au Canada. À moins d'indication contraire, dans le présent rapport de gestion, le terme « consolidé » sert à désigner les résultats consolidés de GWL, y compris ceux de ses filiales.

Un glossaire des termes et des ratios utilisés dans le présent rapport trimestriel figure à la page 174 du Rapport annuel de 2023 de la société.

Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs qui comportent des risques et des incertitudes pouvant faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent de manière importante des résultats annoncés dans les énoncés prospectifs. Pour plus d'information sur les énoncés prospectifs, les principales hypothèses et les risques importants qui y sont associés, il y a lieu de consulter la rubrique 6, « Risques d'entreprise et gestion des risques », la rubrique 8, « Perspectives », et la rubrique 10, « Énoncés prospectifs », du présent rapport de gestion.

À moins d'indication contraire, les renseignements figurant dans le présent rapport de gestion sont à jour au 6 mai 2024.

Aperçu

Faits saillants financiers

Au 23 mars 2024, au 25 mars 2023 et au 31 décembre 2023 ou pour les périodes de 12 semaines closes à ces dates (en millions de dollars, sauf indication contraire)

Résultats consolidés

PRODUITS RÉSULTAT D'EXPLOITATION MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA¹⁾ MONTANT AJUSTÉ DE LA MARGE DU BAIIA1) (%) 13 735 \$ 971 \$ 1623\$ 11.8 % +4,6 % +1,5 % +7,7 % +30 pdb par rapport par rapport par rapport par rapport au T1 2023 au T1 2023 au T1 2023 au T1 2023 **BÉNÉFICE NET DISPONIBLE** MONTANT AJUSTÉ DU **BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR** MONTANT AJUSTÉ DU **AUX PORTEURS D'ACTIONS** BÉNÉFICE NET DISPONIBLE **ACTION ORDINAIRE** BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE1) (en **ORDINAIRES AUX PORTEURS D'ACTIONS** (en dollars) ORDINAIRES1) dollars) 236 \$ **312** \$ 1,73 \$ 2,30 \$ +10,6 % +15,6 % -44,6 % -42,5 % par rapport par rapport par rapport par rapport au T1 2023 au T1 2023 au T1 2023 au T1 2023

Siège social de GWL

ENTRÉES NETTES LIÉES AUX FLUX DE TRÉSORERIE DIVIDENDES TRIMESTRIELS TRÉSORERIE ET **ENTREPRISES EN** DISPONIBLES¹⁾ DU SIÈGE **DÉCLARÉS PAR ACTION ÉQUIVALENTS DE** EXPLOITATION¹⁾ DU SIÈGE SOCIAL DE GWL TRÉSORERIE ET PLACEMENTS (en dollars) À COURT TERME DU SIÈGE SOCIAL DE GWL SOCIAL DE GWL 84 \$ 141 \$ 0.713 \$ 643 \$ -10,6 % +1,2 % -24,2 % +8,0 % par rapport par rapport par rapport par rapport au T1 2023 au T1 2023 au T1 2023 au T4 2023

¹⁾ Voir la rubrique 9, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion.

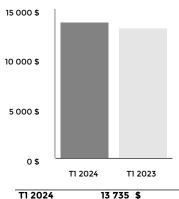
Indicateurs de performance clés

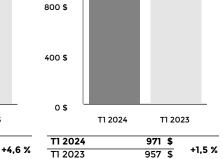
RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Pour les périodes de 12 semaines closes le 23 mars 2024 et le 25 mars 2023 (en millions de dollars, sauf indication contraire)

PRODUITS

1200\$





Notre performance

T1 2023

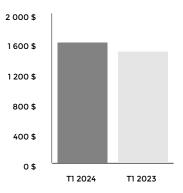
Les produits ont augmenté au premier trimestre de 2024 en raison de la croissance de Loblaw et de Propriétés de Choix.

13 133 \$

Notre performance

Le résultat d'exploitation a augmenté au premier trimestre de 2024 en raison de l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de la société attribuable à Loblaw et à Propriétés de Choix, partiellement contrebalancée par l'incidence défavorable nette, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement.

MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA¹⁾



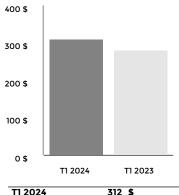
T1 2024	1623 \$	
T1 2023	1507 \$	+7,7 %

Notre performance

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ a augmenté au premier trimestre de 2024, ce qui s'explique principalement par une augmentation enregistrée par Loblaw et Propriétés de Choix.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA1) pour le premier trimestre de 2024 a augmenté en raison d'une hausse de la marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail de Loblaw, ce qui s'explique principalement par des améliorations de la marge brute du secteur des pharmacies au détail, attribuables essentiellement à la composition des ventes et à la réduction des pertes liées aux stocks, facteurs en partie contrebalancés par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail de Loblaw.

MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D'ACTIONS ORDINAIRES¹⁾



T1 2024	312 9	\$.10.6.9/
T1 2023	282 9	\$ +10,6 %

Notre performance

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires¹⁾ a augmenté au premier trimestre de 2024 en raison d'un apport accru des sociétés d'exploitation cotées en bourse¹⁾ et de l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, du siège social de GWL.

Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾ a augmenté au premier trimestre de 2024 en raison de la croissance du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires¹⁾ et de la diminution du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires attribuable aux rachats d'actions.

MONTANT AJUSTÉ DE LA MARGE DU BAIIA¹⁾ (%)

11,8 % T1 2024 +30 pdb

par rapport au T1 2023 MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE¹⁾ (\$)

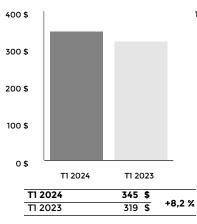
2,30 \$

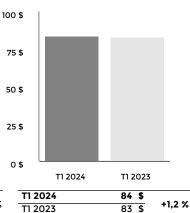
+15,6 %

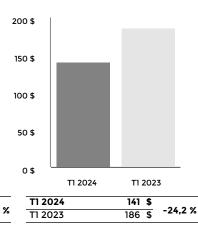
T1 2024

par rapport au T1 2023 Au 23 mars 2024, au 25 mars 2023 et au 31 décembre 2023 ou pour les périodes de 12 semaines closes à ces dates (en millions de dollars, sauf indication contraire)

APPORT DES SOCIÉTÉS D'EXPLOITATION COTÉES EN BOURSE¹⁾ AU MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET¹⁾ ENTRÉES NETTES LIÉES AUX ENTREPRISES EN EXPLOITATION¹⁾ DU SIÈGE SOCIAL DE GWL FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES¹⁾ DU SIÈGE SOCIAL DE GWL TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET PLACEMENTS À COURT TERME DU SIÈGE SOCIAL DE GWL







643 \$	-10.6 %
T1 2024	10,0 %
719 \$	
T4 2023	

Notre performance

L'apport des sociétés cotées en bourse¹⁾ au montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ s'est accru en raison de l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw et de Propriétés de Choix.

Flux de trésorerie disponibles¹⁾ du siège social de GWL

Notre performance

Les entrées nettes liées aux entreprises en exploitation¹⁾ du siège social de GWL ont augmenté en raison de la hausse des distributions reçues de Propriétés de Choix.

Notre performance

La diminution des flux de trésorerie disponibles¹⁾ du siège social de GWL est principalement attribuable à la baisse du produit de la participation de GWL dans l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw et à la hausse de l'impôt sur le résultat payé.

Notre performance

12 semaines closes les

141 \$

La diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements à court terme du siège social de GWL enregistrée depuis la clôture de l'exercice 2023 est surtout attribuable aux rachats d'actions de GWL et à l'impôt sur le résultat payé, facteurs en partie contrebalancés par le produit reçu au titre de la participation de GWL dans l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw.

Flux de trésorerie disponibles¹⁾ du siège social de GWL

Les flux de trésorerie disponibles¹⁾ du siège social de GWL sont tirés des dividendes reçus de Loblaw, des distributions reçues de Propriétés de Choix et du produit de la participation à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw, déduction faite des charges du siège social, des intérêts et de l'impôt sur le résultat payé.

(en millions de dollars)	23 mars 2024	25 mars 2023
Dividendes de Loblaw	- \$	- \$
Distributions de Propriétés de Choix	84	83
Entrées nettes liées aux entreprises en exploitation du siège social de GWL	84 \$	83 \$
Produit de la participation à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw	154	188
Siège social de GWL, financement et autres coûts ⁱⁱ⁾	(21)	(24)
Impôt sur le résultat payé	(76)	(61)

- 1) Voir la rubrique 9, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion.
- i) Les sociétés d'exploitation cotées en bourse représentent les résultats combinés de Loblaw et de Propriétés de Choix, compte tenu de l'incidence de la consolidation.
- ii) Le poste « Siège social de GWL, financement et autres coûts », comprend toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts nettes, les activités du siège social et les charges administratives. Comprend également les dividendes versés sur les actions privilégiées.

186 \$

1. Performance financière globale

Loblaw a entamé l'année 2024 en enregistrant à nouveau de solides résultats sur les plans opérationnel et financier au cours du trimestre. Loblaw a continué à faire preuve d'excellence en matière de vente au détail dans l'ensemble de ses secteurs d'activité, ce qui a entraîné une croissance du chiffre d'affaires, une réduction des pertes liées aux stocks et une hausse du bénéfice. Ses bannières à escompte chefs de file du marché, ses marques contrôlées et ses offres personnalisées PC Optimum^{MC} ont trouvé écho auprès des clients, ce qui s'est traduit par une hausse de l'achalandage en magasin, une forte croissance des parts de marché dans le secteur de l'alimentation au détail et une augmentation des produits qui se démarque par rapport à un taux d'inflation interne inférieur. Une croissance du chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail reflète la vigueur soutenue des ventes de produits de beauté offerts à l'avant du magasin et de produits contre la toux et le rhume. L'indice des prix à la consommation (l'« IPC ») des aliments achetés au magasin au Canada était à 1,9 % en mars, soit le niveau le plus bas enregistré depuis plus de deux ans, et inférieur à l'IPC global du premier trimestre de 2024. Le taux d'inflation interne du prix des aliments de Loblaw pour le trimestre a une fois de plus été inférieur à l'IPC des aliments achetés au magasin au Canada.

Propriétés de Choix a aussi commencé l'année en force grâce à la forte demande soutenue de la part des locataires pour ses immeubles axés sur la nécessité et aux importantes hausses des taux de location pour son portefeuille d'immeubles industriels lors du renouvellement des baux. Propriétés de Choix a rehaussé une fois de plus la qualité de son portefeuille de premier plan grâce à la réalisation de transactions immobilières d'une valeur de plus de 60 millions de dollars et à l'exécution de projets d'aménagement d'une valeur d'environ 75 millions de dollars au cours du trimestre. Malgré l'incertitude macroéconomique actuelle, le bilan de Propriétés de Choix, qui figure parmi les plus solides du secteur, continue de lui procurer un avantage distinct en permettant à ses équipes de rester concentrées sur ses activités principales, à savoir la propriété, l'exploitation et l'aménagement de biens immobiliers.

1.1 Résultats d'exploitation consolidés

La société exerce ses activités par l'intermédiaire de deux secteurs d'exploitation à présenter, à savoir Loblaw et Propriétés de Choix, qui sont toutes deux des entités cotées en bourse. Par conséquent, les états financiers de la société rendent compte de la consolidation de Loblaw et de Propriétés de Choix, qui a également une incidence sur ceux-ci. La consolidation de ces entités dans les états financiers de la société reflète l'incidence des éliminations, des ajustements intersectoriels et des autres ajustements de consolidation qui peuvent avoir une incidence positive ou négative sur les résultats consolidés de la société. En outre, la trésorerie et les placements à court terme, et les autres placements détenus par la société, ainsi que toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts nettes, les activités du siège social et les charges administratives, sont reflétés dans le secteur « Siège social de GWL ». Pour aider nos investisseurs et les parties prenantes à comprendre les états financiers de la société et l'incidence de la consolidation, la société présente ses résultats en distinguant le secteur Loblaw, le secteur Propriétés de Choix, l'incidence de la consolidation de Loblaw et de Propriétés de Choix et, enfin, le siège social de GWL.

Les résultats de la société tiennent compte de l'incidence, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable aux fluctuations considérables du cours des parts de fiducie de Propriétés de Choix, qui a été comptabilisé dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières. Les résultats de la société subissent l'incidence des fluctuations du cours de marché des parts de fiducie de Propriétés de Choix du fait que les parts de fiducie détenues par les porteurs de parts autres que la société sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs et présentées à titre de passif dans le bilan consolidé de la société. Les résultats financiers de la société sont touchés positivement lorsque le cours des parts de fiducie diminue et négativement lorsque le cours des parts de fiducie augmente.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les		Variation	Variation
Pour les périodes closes indiquées	23 mars 2024	25 mars 2023	(en \$)	(en %)
Produits	13 735 \$	13 133 \$	602 \$	4,6 %
Résultat d'exploitation	971 \$	957 \$	14 \$	1,5 %
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	1623 \$	1507 \$	116 \$	7,7 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾	11,8 %	11,5 %	6	
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	613 \$	582 \$	31 \$	5,3 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	215 \$	71 \$	144 \$	202,8
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ¹⁾	274 \$	263 \$	5 11 \$	4,2 9
Impôt sur le résultat	264 \$	234 \$	30 \$	12,8
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ¹⁾	245 \$	228 \$	17 \$	7,5
Montant ajusté du taux d'impôt effectif ¹⁾	28,8 %	29,4 %	6	
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	246 \$	436 \$	(190) \$	(43,6)
Loblaw ⁱ⁾	243 \$	221 \$	\$ 22 \$	10,0
Propriétés de Choix	142 \$	271 \$	(129) \$	(47,6)
Incidence de la consolidation	(64) \$	3 \$	(67) \$	(2 233,3)
Sociétés d'exploitation cotées en bourse	321 \$	495 \$	(174) \$	(35,2)
Siège social de GWL	(85) \$	(69) \$	(16) \$	(23,2)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	236 \$	426 \$	(190) \$	(44,6)
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	1,73 \$	3,01 \$	(1,28) \$	(42,5)
Loblaw ⁱ⁾	284 \$	268 \$	16 \$	6,0 5
Propriétés de Choix	109 \$	99 \$	10 \$	10,1
Incidence de la consolidation ¹⁾	(48) \$	(48) \$	- \$	- 9
Sociétés d'exploitation cotées en bourse	345 \$	319 \$	26 \$	8,2 9
Siège social de GWL	(33) \$	(37) \$	4 \$	10,8
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ¹⁾	312 \$	282 \$	30 \$	10,6
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ¹⁾ (en dollars)	2,30 \$	1,99 \$	5 0,31 \$	15,6

Apport de Loblaw, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle.

BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D'ACTIONS ORDINAIRES DE LA SOCIÉTÉ

Au premier trimestre de 2024, le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 236 millions de dollars (1,73 \$ par action ordinaire), en baisse de 190 millions de dollars (1,28 \$ par action ordinaire) par rapport à la période correspondante de 2023. La diminution est attribuable à l'incidence nette défavorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 220 millions de dollars (1,59 \$ par action ordinaire), en raison principalement de ce qui suit :

- · l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 133 millions de dollars (0,93 \$ par action ordinaire) de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie en raison de la diminution du cours des parts de Propriétés de Choix;
- · l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 57 millions de dollars (0,40 \$ par action ordinaire) de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement attribuable à Propriétés de Choix, déduction faite de l'incidence de la consolidation;
- · l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 20 millions de dollars (0,16 \$ par action ordinaire) de la charge d'impôt différé à l'égard de l'écart externe lié à certaines actions de Loblaw attribuable à la participation de GWL dans le programme de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw;
- · l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 14 millions de dollars (0,11 \$ par action ordinaire) de l'ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers d'Allied Properties Real Estate Investment Trust (« Allied ») découlant de la baisse du cours des parts d'Allied.

Au premier trimestre de 2024, le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ s'est établi à 312 millions de dollars, en hausse de 30 millions de dollars, ou 10,6 %, comparativement à celui de la période correspondante de 2023. L'augmentation est attribuable à l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 26 millions de dollars de l'apport des sociétés d'exploitation cotées en bourse et à l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 4 millions de dollars du siège social de GWL, en raison principalement de l'incidence, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des autres placements.

Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾ s'est établi à 2,30 \$ au premier trimestre de 2024, en hausse de 0,31 \$ par action ordinaire, ou 15,6 %, par rapport à celui inscrit pour la période correspondante de 2023. La hausse est attribuable à la performance enregistrée en ce qui a trait au montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires¹⁾, comme il est décrit ci-dessus, et à l'incidence favorable des actions rachetées aux fins d'annulation au cours des 12 derniers mois (0,10 \$ par action ordinaire) aux termes du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société.

PRODUITS

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les		Variation	Variation
Pour les périodes closes indiquées	23 mars 2024	25 mars 2023	(en \$)	(en %)
Loblaw	13 581 \$	12 995 \$	586 \$	4,5 %
Propriétés de Choix	349 \$	325 \$	24 \$	7,4 %
Incidence de la consolidation ¹⁾	(195) \$	(187) \$	(8) \$	(4,3) %
Sociétés d'exploitation cotées en bourse	13 735 \$	13 133 \$	602 \$	4,6 %
Siège social de GWL	- \$	- \$		
Chiffres consolidés	13 735 \$	13 133 \$	602 \$	4,6 %

Les produits consolidés de la société ont augmenté de 602 millions de dollars, ou 4,6 %, pour le premier trimestre de 2024, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023 pour s'établir à 13 735 millions de dollars. L'augmentation des produits au premier trimestre de 2024 tient compte de chaque secteur d'exploitation à présenter de la société de la façon suivante :

- Incidence positive de 4,5 % découlant de la croissance des produits de Loblaw de 4,5 %, en raison essentiellement d'une augmentation de 555 millions de dollars, ou 4,4 %, du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail et d'une augmentation de 35 millions de dollars, ou 10,7 %, des produits tirés du secteur Services financiers. Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté en raison de la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables.
- Incidence positive de 0,2 % découlant de la croissance des produits de Propriétés de Choix de 7,4 %. L'augmentation de 24 millions de dollars tenait compte des produits tirés de la vente d'immeubles résidentiels au premier trimestre de 2024 d'un montant de 11 millions de dollars. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de la vente d'immeubles résidentiels, les produits ont augmenté de 13 millions de dollars, ou 4,0 %, en raison de taux de location plus élevés, de la hausse des recouvrements de dépenses d'investissement, de l'incidence des acquisitions et des projets d'aménagement achevés, ainsi que de l'augmentation des paiements tirés des résiliations de baux.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les		Variation	Variation
Pour les périodes closes indiquées	23 mars 2024	25 mars 2023	(en \$)	(en %)
Loblaw	859 \$	767 \$	92 \$	12,0 %
Propriétés de Choix	207 \$	306 \$	(99) \$	(32,4) %
Incidence de la consolidation ¹⁾	(86) \$	(102) \$	16 \$	15,7 %
Sociétés d'exploitation cotées en bourse	980 \$	971 \$	9 \$	0,9 %
Siège social de GWL	(9)\$	(14) \$	5 \$	35,7 %
Chiffres consolidés	971 \$	957 \$	14 \$	1,5 %

Le résultat d'exploitation de la société s'est établi à 971 millions de dollars au premier trimestre de 2024, en hausse de 14 millions de dollars, ou 1,5 %, comparativement à celui de 957 millions de dollars inscrit pour la période correspondante de 2023. Cette hausse reflète une amélioration de 85 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de la société attribuable à Loblaw et à Propriétés de Choix, contrebalancée en partie par l'incidence défavorable nette, d'un exercice à l'autre, de 71 millions de dollars d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous.

L'incidence nette défavorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 71 millions de dollars s'explique essentiellement par ce qui suit :

- · l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 65 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement attribuable à Propriétés de Choix, déduction faite de l'incidence de la consolidation;
- · l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 15 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur du placement de Propriétés de Choix dans des titres immobiliers d'Allied;

facteurs en partie contrebalancés par :

· l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 10 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur des dérivés de Loblaw.

MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA¹⁾

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les		Variation	Variation
Pour les périodes closes indiquées	23 mars 2024	25 mars 2023	(en \$)	(en %)
Loblaw	1 542 \$	1 446 \$	96 \$	6,6 %
Propriétés de Choix	241 \$	230 \$	11 \$	4,8 %
Incidence de la consolidation ¹⁾	(152) \$	(156) \$	4 \$	2,6 %
Sociétés d'exploitation cotées en bourse	1 631 \$	1520 \$	111 \$	7,3 %
Siège social de GWL	(8) \$	(13) \$	5 \$	38,5 %
Chiffres consolidés	1 623 \$	1507 \$	116 \$	7,7 %
				_

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ a augmenté de 116 millions de dollars, ou 7,7 %, au premier trimestre de 2024, comparativement à celui de 1 507 millions de dollars inscrit pour la période correspondante de 2023 pour s'établir à 1 623 millions de dollars. L'augmentation tient compte de l'incidence de chaque secteur de la société de la façon suivante :

- · l'incidence positive de 6,4 % découlant d'une augmentation de 6,6 % du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw attribuable à une amélioration de la performance des secteurs Vente au détail et Services financiers. L'accroissement du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw pour le secteur Vente au détail découle d'une augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une hausse des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail;
- · l'incidence positive de 0,7 % découlant d'une augmentation de 4,8 % du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Propriétés de Choix attribuable essentiellement à la hausse des produits dont il est question ci-dessus et aux produits tirés de la vente d'immeubles résidentiels;
- · l'incidence positive de 0,3 % découlant d'une augmentation de 38,5 % du siège social de GWL en raison surtout de l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des autres placements.

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les		Variation	Variation
Pour les périodes closes indiquées	23 mars 2024	25 mars 2023	(en \$)	(en %)
Loblaw	690 \$	675 \$	15 \$	2,2 %
Propriétés de Choix	1 \$	1 \$	- \$	- %
Incidence de la consolidation	(79) \$	(95) \$	16 \$	(16,8) %
Sociétés d'exploitation cotées en bourse	612 \$	581 \$	31 \$	5,3 %
Siège social de GWL	1 \$	1 \$	- \$	- %
Chiffres consolidés	613 \$	582 \$	31 \$	5,3 %

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 31 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023 pour s'établir à 613 millions de dollars au premier trimestre de 2024, en raison essentiellement de ce qui suit :

- une hausse des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles enregistrée par Loblaw en raison d'une augmentation de l'amortissement des actifs loués et des actifs liés aux technologies de l'information (« TI ») et d'une augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles liée aux conversions de magasins de détail, facteurs en partie contrebalancés par l'incidence de l'amortissement accéléré comptabilisé à l'exercice précédent en raison de la réévaluation de la durée d'utilité estimée de certains actifs liés aux TI de Loblaw;
- · l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de la consolidation attribuable à l'élimination, à l'exercice précédent, de l'amortissement accéléré de certains actifs liés aux TI de Loblaw, ces actifs ayant été classés comme des immobilisations corporelles lors de la consolidation et continué d'être amortis par la société.

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement de 114 millions de dollars (114 millions de dollars en 2023) des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ») et de Lifemark Health Group (« Lifemark ») comptabilisé par Loblaw.

CHARGES D'INTÉRÊTS NETTES ET AUTRES CHARGES FINANCIÈRES

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaine	12 semaines closes les		Variation
Pour les périodes closes indiquées	23 mars 2024	25 mars 2023	Variation (en \$)	(en %)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	215 \$	71 \$	144 \$	202,8 %
Ajouter l'incidence des éléments suivants :				
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	59	192	(133)	(69,3) %
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ¹⁾	274 \$	263 \$	11 \$	4,2 %

Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières se sont établies à 215 millions de dollars au premier trimestre de 2024, en hausse de 144 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2023. L'augmentation reflète surtout l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 133 millions de dollars de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable à la baisse du cours des parts de fiducie de Propriétés de Choix au premier trimestre de 2024.

Le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾ a augmenté de 11 millions de dollars au premier trimestre de 2024 en raison essentiellement de ce qui suit :

- une augmentation des charges d'intérêts sur les obligations locatives de Loblaw, déduction faite de l'incidence de la consolidation;
- une augmentation des charges d'intérêts sur la dette à long terme de Loblaw et de Propriétés de Choix attribuable aux nouvelles émissions de titres de créance au cours des 12 derniers mois à un taux plus élevé que celui des titres de créance arrivant à échéance.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines	s closes les	Variation	Variation
Pour les exercices clos indiqués	23 mars 2024	25 mars 2023	(en \$)	(en %)
Impôt sur le résultat	264 \$	234 \$	30 \$	12,8 %
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Incidence fiscale des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt ⁱ⁾	33	26	7	26,9 %
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	(52)	(32)	(20)	(62,5) %
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ¹⁾	245 \$	228 \$	17 \$	7,5 %
Taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt	34,9 %	26,4 %		
Montant ajusté du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt ¹⁾	28,8 %	29,4 %		

i) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du BAIIA¹⁾ ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾ qui figurent à la rubrique 9, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion pour obtenir une liste exhaustive des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt¹⁾.

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 34,9 % au premier trimestre de 2024, comparativement à 26,4 % pour la période correspondante de 2023. L'augmentation est principalement attribuable à une augmentation de la charge d'impôt à l'égard des différences temporaires au titre du placement de la société dans certaines actions de Loblaw découlant de la participation de GWL à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw, à l'incidence, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement non imposable de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie et à l'incidence d'autres éléments non déductibles.

Le montant ajusté du taux d'impôt effectif¹⁾ s'est établi à 28,8 % au premier trimestre de 2024, comparativement à 29,4 % pour la période correspondante de 2023. La diminution est essentiellement attribuable à l'incidence d'autres éléments non déductibles.

1.2 Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées)

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT DU SIÈGE SOCIAL DE GWL La société a réalisé les activités de financement suivantes au cours des périodes indiquées ci-dessous. Le tableau qui suit présente l'incidence de ces activités sur la trésorerie :

	12 semaines closes les				
(en millions de dollars)	23 mars 2024	25 mars 2023			
Offre publique de rachat dans le cours normal des activités - actions rachetées et annulées ⁱ⁾	(145) \$	(227) \$			
Participation dans l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw ⁱⁱ⁾	154	188			
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités ci-dessus	9 \$	(39) \$			

- i) Une contrepartie en trésorerie de 13 millions de dollars (4 millions de dollars en 2023) liée aux actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités au premier trimestre de 2024 a été versée au deuxième trimestre de 2024 (2023).
- ii) Une contrepartie en trésorerie de 28 millions de dollars (néant en 2023) liée à la vente des actions de Loblaw au premier trimestre de 2024 a été reçue au deuxième trimestre de 2024.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités - Actions rachetées et annulées Au premier trimestre de 2024, la société a racheté et annulé 0,9 million d'actions (1,4 million d'actions en 2023) pour une contrepartie totale de 158 millions de dollars (231 millions de dollars en 2023) dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Au 23 mars 2024, le nombre d'actions émises et en circulation de la société, déduction faite des actions détenues en fiducie, s'élevait à 133.8 millions (139.3 millions au 25 mars 2023).

Au cours du premier trimestre de 2024, la société a souscrit à un régime d'achat automatique d'actions (le « RAAA ») avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période de validité du RAAA, le courtier de la société peut acheter des actions ordinaires à des moments où la société ne serait pas active sur le marché.

Voir la note 11, « Capital social », des états financiers intermédiaires du premier trimestre de 2024 de la société pour plus de précisions.

Participation à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw La société participe à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw afin de conserver son pourcentage de participation. Au premier trimestre de 2024, Loblaw a racheté 1,2 million d'actions (1,6 million d'actions en 2023) auprès de la société pour une contrepartie totale de 182 millions de dollars (188 millions de dollars en 2023).

ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE Après la clôture du premier trimestre de 2024, GWL et deux filiales de Wittington Investments, Limited ont investi conjointement 10 millions de dollars dans une société tierce, investissement auquel la société a contribué à hauteur de 4 millions de dollars.

2. Résultats des secteurs d'exploitation à présenter

Le tableau suivant présente l'analyse des résultats d'exploitation de chacun des secteurs d'exploitation à présenter de la société pour le premier trimestre de 2024.

2.1 Résultats d'exploitation de Loblaw

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 sema	ines	Variation	า	Variation		
Pour les périodes closes indiquées	23 mars 202	23 mars 2024		25 mars 2023)	(en %)
Produits	13 581	\$	12 995	\$	586	\$	4,5 %
Résultat d'exploitation	859	\$	767	\$	92	\$	12,0 %
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	1 542	\$	1 446	\$	96	\$	6,6 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾	11,4	%	11,1	%			
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	690	\$	675	\$	15	\$	2,2 %

PRODUITS Les produits de Loblaw ont augmenté de 586 millions de dollars, ou 4,5 %, au premier trimestre de 2024, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023 pour s'établir à 13 581 millions de dollars, en raison d'une hausse du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail et des produits tirés du secteur Services financiers.

Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 13 290 millions de dollars, en hausse de 555 millions de dollars, ou 4,4 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2023. L'augmentation s'explique essentiellement par les facteurs suivants :

- Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail s'est établi à 9 409 millions de dollars (9 011 millions de dollars en 2023) et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail s'est accru de 3,4 % (3,1 % en 2023):
 - l'IPC des aliments achetés au magasin s'est établi à 2,6 % (10,5 % en 2023), ce qui est supérieur à l'inflation interne du prix des aliments de Loblaw;
 - o l'achalandage en magasin du secteur de l'alimentation au détail a augmenté et la taille du panier d'épicerie a fléchi.
- Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail s'est établi à 3 881 millions de dollars (3 724 millions de dollars en 2023) et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 4,0 % (7,4 % en 2023);
 - le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé a augmenté de 7,3 % (4,7 % en 2023). Le nombre d'ordonnances a augmenté de 4,2 % (diminution de 2,4 % en 2023). Si l'on tient compte seulement des magasins comparables, le nombre d'ordonnances s'est accru de 4,0 % (diminution de 1,9 % en 2023) et la valeur moyenne des ordonnances a augmenté de 2,0 % (6,0 % en 2023);
 - le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin a augmenté de 0,7 % (10,3 % en 2023). Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin est demeuré élevé grâce aux produits de beauté et aux produits contre la toux et le rhume, dépassant la croissance à deux chiffres observée à l'exercice précédent.

Au cours des 12 derniers mois, 26 magasins du secteur de l'alimentation et du secteur des pharmacies ont ouvert leurs portes et 10 les ont fermées, ce qui a donné lieu à une augmentation nette de 0,2 million de pieds carrés, ou 0,3 %, de la superficie du secteur Vente au détail.

Les produits tirés du secteur Services financiers se sont établis à 361 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 35 millions de dollars, ou 10,7 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023. L'augmentation est attribuable surtout à la hausse des produits d'intérêts découlant de l'augmentation des créances sur cartes de crédit et à la hausse du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques *La Boutique Mobile*.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION Le résultat d'exploitation de Loblaw a augmenté de 92 millions de dollars, ou 12,0 %, au premier trimestre de 2024, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2023 pour s'établir à 859 millions de dollars. Cette hausse est attribuable à une amélioration de 81 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et à l'incidence favorable nette de 11 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- · l'amélioration de 81 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation découle essentiellement de ce qui suit :
 - une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail découlant d'une augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une hausse des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail et des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
 - une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Services financiers.
- · l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 11 millions de dollars d'éléments d'ajustement est essentiellement attribuable à ce qui suit :
 - l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 10 millions de dollars des ajustements de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change.

MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA¹⁾ Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw a augmenté de 96 millions de dollars, ou 6,6 %, au premier trimestre de 2024, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2023 pour s'établir à 1 542 millions de dollars, en raison d'une hausse de 62 millions de dollars enregistrée par le secteur Vente au détail et d'une augmentation de 34 millions de dollars enregistrée par le secteur Services financiers.

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail a augmenté de 62 millions de dollars, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2023, en raison d'une hausse de 224 millions de dollars de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une augmentation de 162 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail.

- La marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est établie à 31,6 %, en hausse de 30 points de base comparativement à celle inscrite à la période correspondante de 2023, en raison principalement des améliorations des marges brutes du secteur des pharmacies au détail, attribuables essentiellement à la composition des ventes et à la réduction des pertes liées aux stocks;
- Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail se sont établis à 20,7 %, soit une hausse de 40 points de base, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023, du fait principalement de l'incidence, d'un exercice à l'autre, de certaines activités immobilières et des coûts de main-d'œuvre engagés, ainsi que des coûts liés à l'optimisation du réseau.

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Services financiers a augmenté de 34 millions de dollars, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2023, en raison surtout de la hausse des produits dont il est question ci-dessus et de la diminution des charges liées à l'acquisition de clients et des coûts d'exploitation, y compris le financement lié à la commercialisation dans le cadre du lancement de la carte World Elite Mastercard^{MD} Adeptes^{MC} PC et les avantages associés au renouvellement d'un accord à long terme avec Mastercard. Cette hausse a été partiellement contrebalancée par l'augmentation des radiations contractuelles attribuable à la conjoncture macroéconomique actuelle et par l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de la provision pour pertes sur créances attendues.

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles comptabilisés par Loblaw ont augmenté de 15 millions de dollars au premier trimestre de 2024, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023 pour s'établir à 690 millions de dollars. L'accroissement découle essentiellement d'une augmentation de l'amortissement des actifs loués et actifs liés aux TI et d'une augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles liées aux conversions de magasins de détail, facteurs en partie contrebalancés par l'incidence de l'amortissement accéléré comptabilisé à l'exercice précédent en raison de la réévaluation de la durée d'utilité estimée de certains actifs liés aux TI. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles du premier trimestre de 2024 tiennent compte de l'amortissement d'un montant de 114 millions de dollars (114 millions de dollars en 2023) des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

CONSOLIDATION DES FRANCHISES Le réseau de Loblaw compte plus de 500 magasins franchisés d'alimentation au détail. Les participations ne donnant pas le contrôle de Loblaw représentent la quote-part des bénéfices revenant aux franchisés du secteur de l'alimentation au détail de Loblaw et elles sont tributaires du moment où les ententes de partage des profits avec les franchisés sont conclues et signées. Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle de Loblaw s'est établi à 27 millions de dollars au premier trimestre de 2024, ce qui représente une augmentation de 11 millions de dollars, ou 68,8 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2023. L'augmentation des participations ne donnant pas le contrôle de Loblaw est attribuable essentiellement à une hausse des bénéfices des franchisés après le partage des profits.

2.2 Résultats d'exploitation de Propriétés de Choix

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines	Variation	Variation		
Pour les périodes closes indiquées	23 mars 2024	25 mars 2023	(en \$)	(en %)	
Produits	349 \$	325 \$	24 \$	7,4 %	
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	65 \$	35 \$	30 \$	85,7 %	
Bénéfice net	142 \$	271 \$	(129) \$	(47,6) %	
Fonds provenant des activités d'exploitation ¹⁾	187 \$	177 \$	10 \$	5,6 %	

PRODUITS Les produits de Propriétés de Choix se sont établis à 349 millions de dollars au premier trimestre de 2024, en hausse de 24 millions de dollars, ou 7,4 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023, et ils tiennent compte des produits d'un montant de 11 millions de dollars provenant de la vente d'immeubles résidentiels au premier trimestre de 2024 et des produits d'un montant de 197 millions de dollars (189 millions de dollars en 2023) provenant des locataires de Loblaw

Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de la vente d'immeubles résidentiels, les produits se sont établis à 338 millions de dollars au premier trimestre de 2024, en hausse de 13 millions de dollars, ou 4,0 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023, en raison essentiellement de ce qui suit :

- · les taux de location plus élevés principalement en ce qui concerne les portefeuilles d'immeubles de commerce de détail et d'immeubles industriels;
- · les recouvrements de capital plus élevés;
- · les acquisitions et les aménagements achevés;
- · l'augmentation des paiements tirés des résiliations de baux.

CHARGES D'INTÉRÊTS NETTES ET AUTRES CHARGES FINANCIÈRES Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières de Propriétés de Choix se sont établies à 65 millions de dollars au premier trimestre de 2024, comparativement à 35 millions de dollars pour la période correspondante de 2023. L'augmentation de 30 millions de dollars découle essentiellement de l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de 28 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur des parts de société en commandite de catégorie B (les « parts échangeables ») attribuable à la baisse du cours des parts de Propriétés de Choix au cours du trimestre.

BÉNÉFICE NET Propriétés de Choix a comptabilisé un bénéfice net de 142 millions de dollars au premier trimestre de 2024, en comparaison de 271 millions de dollars pour la période correspondante de 2023. Cette diminution de 129 millions de dollars est attribuable essentiellement à ce qui suit :

- · la variation défavorable, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement, y compris ceux détenus dans les coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, de 95 millions de dollars;
- · la variation défavorable, d'un exercice à l'autre, de 15 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers en raison de la diminution du cours des parts d'Allied;
- · l'augmentation des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme il est décrit ci-dessus; facteurs en partie contrebalancés par :
- · une augmentation des produits, comme il est décrit ci-dessus.

FONDS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION¹⁾ Les fonds provenant des activités d'exploitation¹⁾ se sont établis à 187 millions de dollars au premier trimestre de 2024, en hausse de 10 millions de dollars par rapport à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023. La hausse s'explique essentiellement par une augmentation des produits locatifs, par les produits découlant de la vente d'immeubles résidentiels ainsi que par une hausse des produits d'intérêts, facteurs contrebalancés en partie par un accroissement des charges d'intérêts.

3. Situation de trésorerie et sources de financement

3.1 Flux de trésorerie

12 semaines	Variation	
23 mars 2024	25 mars 2023	(en \$)
2 451 \$	2 313 \$	138 \$
854 \$	914 \$	(60) \$
(225) \$	(362) \$	137 \$
(1 143) \$	(991) \$	(152) \$
4 \$	- \$	4 \$
1941 \$	1874 \$	67 \$
	23 mars 2024 2 451 \$ 854 \$ (225) \$ (1 143) \$	2 451 \$ 2 313 \$ 854 \$ 914 \$ (225) \$ (362) \$ (1 143) \$ (991) \$ 4 \$ - \$

ENTRÉES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION Au premier trimestre de 2024, les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 854 millions de dollars, en baisse de 60 millions de dollars, comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2023. Cette diminution pour le premier trimestre de 2024 découle principalement d'une variation défavorable, d'un exercice à l'autre, des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et de l'impôt sur le résultat payé, facteurs en partie contrebalancés par l'accroissement du bénéfice en trésorerie et par l'augmentation des paiements des titulaires de cartes sur les créances sur cartes de crédit.

SORTIES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT Au premier trimestre de 2024, les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 225 millions de dollars, en baisse de 137 millions de dollars, comparativement au montant inscrit pour la période correspondante de 2023. Cette diminution s'explique essentiellement par une hausse des cessions de placements à court terme, en partie contrebalancée par une diminution du produit de la cession d'actifs et par une hausse des dépenses d'investissement.

Le tableau suivant résume les dépenses d'investissement de la société pour chaque secteur d'exploitation à présenter :

(en millions de dollars)	12 semaines closes les				
Pour les périodes closes indiquées	23 mars 2024	25 mars 2023	(en \$)		
Loblaw	387 \$	315 \$	72 \$		
Propriétés de Choix	80	180	(100)		
Incidence de la consolidation	(38)	(98)	60		
Sociétés d'exploitation cotées en bourse	429	397	32		
Siège social de GWL	_	_	_		
Total des dépenses d'investissement ⁱ⁾	429 \$	397 \$	32 \$		

i) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la société, et des paiements anticipés transférés aux immobilisations corporelles au cours de la période à l'étude.

SORTIES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT Les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 1 143 millions de dollars au premier trimestre de 2024, en hausse de 152 millions de dollars, comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2023. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des émissions de titres de créance à court terme et à long terme au cours de l'exercice précédent, en partie contrebalancée par la diminution des remboursements sur la dette à long terme au cours de l'exercice à l'étude.

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES¹⁾

(en millions de dollars)	12 semaines	Variation	
Pour les périodes closes indiquées	23 mars 2024	25 mars 2023	(en \$)
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	854 \$	914 \$	(60) \$
Moins : Intérêts payés	245	239	6
Dépenses d'investissement ⁱ⁾	429	397	32
Paiements au titre de la location, montant net	220	204	16
Flux de trésorerie disponibles ¹⁾	(40)\$	74 \$	(114) \$

i) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la société, et des paiements anticipés transférés aux immobilisations corporelles au cours de la période à l'étude.

Au premier trimestre de 2024, les flux de trésorerie disponibles¹⁾ se sont établis à 40 millions de dollars, comparativement à des flux de trésorerie disponibles¹⁾ de 74 millions de dollars pour le premier trimestre de 2023. Cette diminution des flux de trésorerie disponibles¹⁾ découle principalement d'une variation défavorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et de l'impôt sur le résultat payé, ainsi que d'une hausse des dépenses d'investissement, facteurs en partie contrebalancés par l'accroissement du bénéfice en trésorerie et par l'augmentation des paiements des titulaires de cartes sur les créances sur cartes de crédit.

3.2 Situation de trésorerie

La société (à l'exclusion de Loblaw et Propriétés de Choix) s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur sa facilité de crédit engagée lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières. La société (à l'exclusion de Loblaw et Propriétés de Choix) n'entrevoit pas de difficulté à obtenir du financement pour s'acquitter de ses obligations à long terme.

Loblaw s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur des facilités de crédit engagées lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières. La Banque le Choix du Président (la « Banque PC ») prévoit obtenir du financement à long terme aux fins de la croissance de son portefeuille de cartes de crédit au moyen de l'émission de billets de *Fiducie cartes de crédit Eagle* MD (« *Eagle* ») et de certificats de placement garanti.

Propriétés de Choix prévoit obtenir du financement à long terme, en vue de l'acquisition de propriétés, essentiellement au moyen de l'émission de débentures non garanties et de titres de capitaux propres.

Voir la rubrique 3.1, « Flux de trésorerie », du présent rapport de gestion pour un complément d'information.

TOTAL DE LA DETTE Le tableau qui suit présente le total de la dette :

						_		Aux							
				1	23 mars 2024				25	mars 2023					31 déc. 2023
(en millions de dollars)	Loblaw	Propriétés de Choix	Incidence de la consoli- dation	Siège social de GWL	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Incidence de la consoli- dation	Siège social de GWL	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Incidence de la consoli- dation	Siège social de GWL	Total
Dette bancaire	1 \$	- \$	- \$	- \$	1 \$	25 \$	- \$	- \$	- \$	25 \$	13 \$	- \$	- \$	- \$	13 \$
Dépôts à vue de clients	170	_	_	_	170	131	_	_	_	131	166	_	_	_	166
Dette à court terme ⁱ⁾	450	_	_	_	450	600	_	_	_	600	850	_	_	_	850
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	1 188	1 042	_	200	2 430	708	558	_	_	1 266	1 191	964	_	200	2 355
Dette à long terme	7 059	5 446	_	249	12 754	7 031	6 149	_	449	13 629	6 661	5 731	_	249	12 641
Certains autres passifs ⁱⁱ⁾	285	-	519	_	804	240	-	507	-	747	280	_	520	-	800
Total de la dette, exclusion faite des obligations locatives	9 153 \$	6 488 \$	519 \$	449 \$	16 609 \$	8 735 \$	6 707 \$	507 \$	449 \$	16 398 \$	9 161 \$	6 695 \$	520 \$	449 \$	16 825 \$
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	1 459	_	(581)	_	878	1 409	2	(572)	2	841	1 455	_	(575)	_	880
Obligations locatives	7 970	1	(3 414)	2	4 559	7 782	1	(3 365)	4	4 422	8 003	1	(3 444)	3	4 563
Total de la dette, compte tenu des obligations locatives	18 582 \$	6 489 \$	(3 476) \$	451 \$	22 046 \$	17 926 \$	6 710 \$	(3 430) \$	455 \$	21 661 \$	18 619 \$	6 696 \$	(3 499) \$	452 \$	22 268 \$
						J									

- i) Au premier trimestre de 2024, la Banque PC a comptabilisé une diminution nette de 400 millions de dollars de sa participation en copropriété dans les créances titrisées qu'elle détient auprès des autres fiducies de titrisation indépendantes.
- ii) Au 23 mars 2024, le poste « Certains autres passifs » inclut des passifs financiers de 709 millions de dollars liés à la cession-bail d'immeubles de commerce de détail et d'immeubles industriels (667 millions de dollars au 25 mars 2023; 710 millions de dollars au 31 décembre 2023).

La direction vise à maintenir des paramètres de crédit cadrant avec ceux d'un profil d'entreprise doté de notations élevées. Le siège social de GWL détient un montant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et de placements à court terme et, par conséquent, il surveille ses niveaux d'endettement sur la base du montant net de sa dette. Le siège social de GWL a une dette totale, compte tenu des obligations locatives, de 451 millions de dollars (455 millions de dollars au 25 mars 2023; 452 millions de dollars au 31 décembre 2023) ainsi qu'une trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements à court terme de 643 millions de dollars (699 millions de dollars au 25 mars 2023; 719 millions de dollars au 31 décembre 2023), donnant lieu à une situation de trésorerie nette de 192 millions de dollars (244 millions de dollars au 25 mars 2023; 267 millions de dollars au 31 décembre 2023).

La direction de Loblaw se concentre sur la gestion de sa structure du capital pour chacun de ses secteurs d'exploitation, de manière à s'assurer que leur structure du capital convienne au domaine dans lequel chaque secteur exerce ses activités.

- Loblaw vise à ce que le secteur Vente au détail affiche des paramètres de crédit cadrant avec ceux de détaillants dont les notations sont élevées. Loblaw suit de près le ratio de la dette sur le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle, mesure qui lui permet d'évaluer le niveau d'endettement. Le ratio de la dette sur le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle de Loblaw au 23 mars 2024 a diminué comparativement à celui inscrit au 25 mars 2023, en raison essentiellement d'une amélioration du montant ajusté du BAIIA¹⁾ sur une base annuelle. Le ratio de la dette sur le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle de Loblaw au 23 mars 2024 est demeuré inchangé par rapport à celui inscrit au 31 décembre 2023.
- Les objectifs de gestion du capital de la Banque PC consistent à systématiquement maintenir une assise financière solide tout en tenant compte des risques économiques auxquels l'expose son portefeuille de créances sur cartes de crédit et à satisfaire à toutes les exigences réglementaires qui sont définies par le Bureau du surintendant des institutions financières.

Propriétés de Choix vise à maintenir des paramètres de crédit cadrant avec ceux de fiducies de placement immobilier (« FPI ») dont les notations sont élevées. Propriétés de Choix suit de près les paramètres pertinents au secteur des FPI, ce qui inclut de cibler un ratio de la dette sur le total des actifs approprié.

CLAUSES RESTRICTIVES ET EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES La société, Loblaw et Propriétés de Choix sont tenues de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société, Loblaw et Propriétés de Choix respectaient ces clauses restrictives à la clôture du premier trimestre de 2024 et les ont respectées tout au long du trimestre.

La Banque PC et Propriétés de Choix respectaient toutes les exigences réglementaires applicables à la clôture du premier trimestre de 2024 et les ont respectées tout au long du trimestre.

3.3 Composantes de la dette totale

Veuillez vous reporter à la note 10, « Dette à long terme », des états financiers intermédiaires du premier trimestre de 2024 de la société pour plus de précisions sur les composantes de la dette totale.

3.4 Situation financière

	Aux				
	23 mars 2024	25 mars 2023	31 déc. 2023		
Montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables					
aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle ¹⁾	25,4 %	23,4 %	24,7 %		
Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle 1)	14,0 %	13,6 %	14,0 %		

Le montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle¹⁾ avait augmenté à la clôture du premier trimestre de 2024, comparativement à celui inscrit à la clôture du premier trimestre de 2023 et de l'exercice 2023, en raison essentiellement d'une amélioration de la performance sous-jacente consolidée de la société et d'une diminution des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾.

Le montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle¹⁾ avait augmenté à la clôture du premier trimestre de 2024, comparativement à celui inscrit à la clôture du premier trimestre de 2023 et est demeuré inchangé par rapport à celui inscrit à la clôture de l'exercice 2023, en raison essentiellement d'une amélioration de la performance sous-jacente consolidée de la société, laquelle a été en partie contrebalancée et entièrement contrebalancée, respectivement, par une augmentation du capital moyen¹⁾.

3.5 Notations

En 2023, S&P Global Ratings (« S&P ») a confirmé les notations et perspectives ci-dessous, et Dominion Bond Rating Service Morningstar (« DBRS ») a confirmé les notations et les tendances ci-dessous.

Le tableau qui suit présente les notations actuelles de GWL :

	DBRS		S&P	
Notation (normes canadiennes)	Note	Tendance	Note	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB	Stable	BBB	Stable
Billets à moyen terme	BBB	Stable	BBB-	S. O.
Actions privilégiées	Pfd-3	Stable	P-3 (élevé)	S. O.

Le tableau qui suit présente les notations actuelles de Loblaw :

	DBRS		S&P	
Notation (normes canadiennes)	Note	Tendance	Note	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB (élevé)	Stable	BBB	Stable
Billets à moyen terme	BBB (élevé)	Stable	BBB	S. O.
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	Pfd-3 (élevé)	Stable	P-3 (élevé)	S. O.

Le tableau qui suit présente les notations actuelles de Propriétés de Choix :

	DBRS		S&P	
Notation (normes canadiennes)	Note	Tendance	Note	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB (élevé)	Stable	BBB	Stable
Débentures de premier rang non garanties	BBB (élevé)	Stable	BBB	S. O.

3.6 Dividendes et rachats d'actions

DIVIDENDES Le tableau qui suit résume les dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes closes aux dates indiquées :

	12 semaines	s closes les
(en dollars)	23 mars 2024	25 mars 2023
Dividendes déclarés par action ⁱ⁾ :		
Ordinaire	0,713 \$	0,660 \$
Privilégiée :		
Série I	0,3625 \$	0,3625 \$
Série III	0,3250 \$	0,3250 \$
Série IV	0,3250 \$	0,3250 \$
Série V	0,296875 \$	0,296875 \$

i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V au premier trimestre de 2024 ont été payés le 1^{er} avril 2024. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I au premier trimestre de 2024 ont été payés le 15 mars 2024.

Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés après la clôture du premier trimestre de 2024 :

(en dollars)

0,820 \$	Dividendes déclarés par action ⁱ⁾ : - Ordinaire
	- Privilégiée :
0,3625 \$	Série I
0,3250 \$	Série III
0,3250 \$	Série IV
0,296875 \$	Série V

i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V au deuxième trimestre de 2024 sont payables le 1^{er} juillet 2024. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I au deuxième trimestre de 2024 sont payables le 15 juin 2024.

RACHATS D'ACTIONS Au premier trimestre de 2024, la société a racheté et annulé 0,9 million d'actions (1,4 million d'actions en 2023) pour une contrepartie totale de 158 millions de dollars (231 millions de dollars en 2023) dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Au 23 mars 2024, le nombre d'actions émises et en circulation de la société, déduction faite des actions détenues en fiducie, s'élevait à 133,8 millions (139,3 millions d'actions au 25 mars 2023).

Voir la note 11, « Capital social », des états financiers intermédiaires du premier trimestre de 2024 de la société pour plus de précisions sur le capital social de la société.

3.7 Arrangements hors bilan

La société a recours à des arrangements hors bilan, notamment des lettres de crédit, des garanties et des garanties sous forme de trésorerie, dans le cadre de certaines obligations. Aucun changement important n'a été apporté à ces arrangements hors bilan au cours de 2024. Voir la rubrique 3.7, « Arrangements hors bilan », du Rapport annuel de 2023 de la société pour une analyse des principaux arrangements hors bilan de la société.

4. Résultats d'exploitation trimestriels

La clôture de l'exercice de la société est le 31 décembre. Les activités sont présentées selon un exercice qui se termine le samedi le plus rapproché du 31 décembre. Par conséquent, l'exercice de la société compte habituellement 52 semaines, mais compte 53 semaines tous les cinq ou six ans. Les exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022 comptaient chacun 52 semaines. Le cycle de 52 semaines est divisé en quatre trimestres de 12 semaines chacun, sauf pour le troisième trimestre, qui compte 16 semaines. Lorsqu'un exercice compte 53 semaines, le quatrième trimestre comporte 13 semaines.

Sauf indication contraire, toute l'information financière reflète les résultats de la société liés aux activités poursuivies.

Le tableau suivant résume les principales informations financières trimestrielles consolidées pour chacun des huit derniers trimestres.

PRINCIPALES INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

	Premier trimestre		Quatrième	e trimestre	Troisième	trimestre	Deuxième trimestre	
	2024	2023	2023	2022	2023	2022	2023	2022
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(16 semaines)	(16 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)
Produits	13 735 \$	13 133 \$	14 700 \$	14 142 \$	18 407 \$	17 520 \$	13 884 \$	12 979 \$
Résultat d'exploitation	971	957	1 076	1 264	1 231	1 474	1 099	649
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	1 623	1 507	1 694	1 590	2 019	1 951	1 733	1 588
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	613	582	602	577	763	729	585	552
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	492 \$	652 \$	247 \$	135 \$	944 \$	1 185 \$	782 \$	874 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société lié(e) aux activités poursuivies	246	436	(28)	(104)	624	903	508	650
Loblaw ⁱ⁾	243	221	285	279	329	293	267	204
Propriétés de Choix	142	271	(445)	(579)	435	948	536	(12)
Incidence de la consolidation	(64)	3	142	180	(141)	(333)	(252)	474
Sociétés d'exploitation cotées en bourse	321	495	(18)	(120)	623	908	551	666
Siège social de GWL	(85)	(69)	(20)	6	(13)	(19)	(53)	(26)
Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié(e) aux activités poursuivies	236	426	(38)	(114)	610	889	498	640
Activités abandonnées ⁱⁱ⁾	-	_	_	_	_	_	_	(6)
Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	236	426	(38)	(114)	610	889	498	634
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire (en dollars) - de base	1,76 \$	3,04 \$	(0,28)\$	(0,81)\$	4,46 \$	6,20 \$	3,59 \$	4,35 \$
Activités poursuivies	1,76	3,04	(0,28)	(0,81)	4,46	6,20	3,59	4,39
Activités abandonnées ⁱⁱ⁾	_	_	_	_	_	_	_	(0,04)
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire (en dollars) - dilué(e)	1,73 \$	3,01 \$	(0,30)\$	(0,83)\$	4,41 \$	6,14 \$	3,55 \$	4,32 \$
Activités poursuivies	1,73	3,01	(0,30)	(0,83)	4,41	6,14	3,55	4,36
Activités abandonnées ⁱⁱ⁾	_	_	_	_	_	_	_	(0,04)
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ¹⁾ lié aux activités poursuivies (en dollars)	2,30 \$	1,99 \$	2,51 \$	2,59 \$	3,36 \$	3,12 \$	2,68 \$	2,23 \$

i) Apport de Loblaw, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle.

ii) En 2021, la société a finalisé la vente de ses activités de produits de boulangerie de Weston Foods. La participation de la société dans Weston Foods était présentée séparément à titre d'activités abandonnées dans les résultats de 2022 de la société, L'information est incluse dans le Rapport annuel de 2022 de la société, qui est disponible sur le site Web de la société (www.weston.ca).

PRODUITS Au cours des huit derniers trimestres, chaque secteur d'exploitation à présenter de la société a influé sur les produits consolidés de la façon suivante :

- · Les produits de Loblaw ont été touchés par divers facteurs, dont les suivants :
 - l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre;
 - le calendrier des jours fériés;
 - la répercussion de la conjoncture macroéconomique sur les prix dans les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail:
 - les variations de la superficie nette de vente au détail. Au cours des huit derniers trimestres, la superficie nette de vente au détail a augmenté de 0,2 million de pieds carrés pour s'établir à 71,3 millions de pieds carrés.
- Les produits de Propriétés de Choix reflètent l'incidence de ce qui suit :
 - le manque à gagner sur les produits au titre des cessions réalisées;
 - les recouvrements de dépenses d'investissement et d'exploitation plus élevés;
 - les taux de location plus élevés en ce qui concerne le portefeuille d'immeubles de commerce de détail et d'immeubles industriels;
 - · l'apport des acquisitions et des transferts d'aménagement;
 - une augmentation des paiements tirés des résiliations de baux;
 - la vente d'immeubles résidentiels.

BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) DISPONIBLE AUX PORTEURS D'ACTIONS ORDINAIRES DE LA SOCIÉTÉ LIÉ(E) AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES ET BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) DILUÉ(E) PAR ACTION ORDINAIRE LIÉ(E) AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES Le bénéfice net (la perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié(e) aux activités poursuivies et le bénéfice net (la perte nette) dilué(e) par action ordinaire lié(e) aux activités poursuivies des huit derniers trimestres ont été touchés par la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de chacun des secteurs d'exploitation à présenter de la société ainsi que par certains éléments d'ajustement, comme il est décrit à la rubrique 9.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières – Principal rapprochement comparatif », du présent rapport de gestion.

Au cours des huit derniers trimestres, la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de la société rend compte de ce qui suit :

- · la variation de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw est attribuable à ce qui suit :
 - l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre.
 - · le calendrier des jours fériés;
 - les économies de coûts découlant des efficiences sur le plan de l'exploitation et les bénéfices associés aux initiatives stratégiques.
- · la variation de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Propriétés de Choix est attribuable à ce qui suit :
 - les variations des produits, comme il est décrit ci-dessus;
 - l'incidence de la cession de six actifs de bureaux (la « vente d'actifs de bureaux ») à Allied au deuxième trimestre de 2022, qui s'est traduite par l'incidence défavorable du manque à gagner sur les produits locatifs, facteur en partie contrebalancé par l'incidence favorable des distributions provenant du placement de Propriétés de Choix dans des titres immobiliers d'Allied;
 - une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives.
- · l'effet, d'un exercice à l'autre, des variations de l'incidence de la consolidation, comme il est décrit à la rubrique 9, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion;
- · l'incidence, d'un exercice à l'autre, des variations enregistrées par le siège social de GWL, en raison de ce qui suit :
 - · l'ajustement de la juste valeur des autres placements;
 - l'augmentation de la charge d'impôt sur le résultat par suite de la participation de GWL à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw.
- · le bénéfice net (la perte nette) dilué(e) par action ordinaire tient compte de l'incidence favorable des actions rachetées aux fins d'annulation.

5. Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'élaborer et de maintenir un système de contrôles et de procédures de communication de l'information de façon à fournir l'assurance raisonnable que toute information importante concernant la société et ses filiales est réunie et communiquée en temps opportun à la haute direction pour qu'elle soit en mesure de prendre des décisions éclairées à l'égard de ses communications publiques.

Il incombe également à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui sont adéquats de façon à fournir l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés à des fins externes conformément aux normes IFRS de comptabilité.

Dans la conception de ces contrôles, il faut considérer le fait qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôle, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. De plus, la direction doit faire appel à son jugement lorsqu'elle évalue les contrôles et procédures.

CHANGEMENTS APPORTÉS AU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE Aucun changement n'a été apporté au contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière au premier trimestre de 2024 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

6. Risques d'entreprise et gestion des risques

Une liste complète détaillée des risques inhérents aux activités de la société est présentée dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et dans le rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel de 2023 de la société, qui sont intégrés par renvoi au présent rapport de gestion. Le Rapport annuel de 2023 ainsi que la notice annuelle 2023 de la société peuvent être consultés à l'adresse www.sedarplus.ca. Ces risques et ces stratégies de gestion des risques demeurent inchangés.

7. Norme IFRS de comptabilité future

IFRS 18 La norme IFRS 18, États financiers: Présentation et informations à fournir, a été publiée en avril 2024 pour assurer la comparabilité des performances financières d'entités similaires. Cette norme, qui remplace l'IAS 1, Présentation des états financiers, a une incidence sur la présentation des états financiers de base et des notes, y compris l'état du résultat net, dans lequel les entreprises devront présenter des catégories distinctes de produits et de charges pour les activités d'exploitation, d'investissement et de financement, avec des sous-totaux prescrits pour chaque nouvelle catégorie. Aux termes de cette norme, les mesures de la performance définies par la direction devront également être expliquées et incluses dans une note distincte dans les états financiers consolidés. La norme s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, y compris aux états financiers intermédiaires, et nécessitera une application rétrospective. La société évalue actuellement l'incidence qu'aura cette nouvelle norme.

8. Perspectives²⁾

Les perspectives de la société pour 2024 demeurent inchangées, celle-ci prévoit encore que le montant ajusté du bénéfice net¹⁾ augmentera, grâce aux résultats affichés par ses secteurs d'exploitation, et prévoit utiliser la trésorerie excédentaire pour racheter des actions.

Loblaw Loblaw entend poursuivre son initiative d'excellence en matière de vente au détail tout en assurant la progression de ses initiatives de croissance, dans le but d'enregistrer des résultats opérationnels et financiers stables en 2024. Les secteurs d'activité de Loblaw demeurent bien positionnés pour répondre aux besoins courants des Canadiens.

Pour l'exercice 2024 complet, Loblaw continue de s'attendre à ce que :

- · ses activités de vente au détail dégagent une croissance du bénéfice plus élevée que celle du chiffre d'affaires;
- · la croissance du montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire 1 se situe au haut de la fourchette à un chiffre;
- · les investissements dans son réseau de magasins et ses centres de distribution se poursuivent grâce à des investissements d'un montant net de 1,8 milliard de dollars, ce qui reflète des investissements en capital bruts d'environ 2,2 milliards de dollars, déduction faite d'un produit tiré des cessions d'immeubles d'environ 400 millions de dollars;
- le remboursement du capital aux actionnaires puisse avoir lieu de par l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

Propriétés de Choix Les priorités de Propriétés de Choix consistent à préserver le capital, générer des flux de trésorerie stables et croissants, et accroître la valeur liquidative, le tout dans une perspective à long terme. Son portefeuille de grande qualité est principalement loué à des détaillants de produits de première nécessité ainsi qu'à des fournisseurs de logistique, qui sont moins sensibles à la volatilité économique et qui assurent donc la stabilité de l'ensemble de son portefeuille. Propriétés de Choix continue de bénéficier d'une tendance favorable à la location dans l'ensemble de son portefeuille et est bien positionnée pour mener à bien le renouvellement de ses contrats de location pour 2024. Propriétés de Choix continue également de faire progresser son programme d'aménagement, en mettant l'accent sur les projets d'aménagement à vocation commerciale à court terme, ce qui lui permet l'ajout d'actifs immobiliers de haute qualité à son portefeuille à un coût raisonnable et d'accroître la valeur liquidative au fil du temps.

Propriétés de Choix est convaincue qu'elle demeurera toujours bien positionnée pour connaître du succès grâce à son modèle d'affaires, à la stabilité de ses locataires, à son solide bilan et à sa gestion financière disciplinée. En 2024, Propriétés de Choix continuera de se concentrer sur ses activités principales que sont les commerces de détail essentiels et le secteur industriel, sur sa plateforme résidentielle en pleine croissance et sur son important portefeuille de projets d'aménagement, et elle cible :

- des taux d'occupation stables dans l'ensemble du portefeuille, donnant lieu à une croissance, d'un exercice à l'autre, de 2,5 % à 3,0 % du REN des actifs comparables, selon la méthode de la comptabilité de trésorerieⁱ⁾;
- des FPAE¹⁾ annuels par part après dilutionⁱ⁾ de 1,02 \$ à 1,03 \$, soit une croissance de 2,0 % à 3,0 % d'un exercice à l'autre;
- des paramètres de levier financier élevés, visant un ratio du montant ajusté de la dette sur le montant ajusté du BAIIAJV¹ légèrement inférieur à 7,5x.
- i) Pour un complément d'information sur ces mesures, il y a lieu de se reporter au Rapport annuel de 2023 déposé par Propriétés de Choix qui est disponible à www.sedarplus.ca ou à www.choicereit.ca.

9. Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

La société utilise des mesures et ratios financiers non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières et ratios financiers dans le présent document, notamment les suivants : le montant ajusté du BAIIA, le montant ajusté de la marge du BAIIA, le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société, le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire, l'incidence de la consolidation, le montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle, le montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle, les flux de trésorerie disponibles du siège social de GWL, les flux de trésorerie disponibles, et, dans le cas de Propriétés de Choix, les fonds provenant des activités d'exploitation. En plus de ces éléments, la direction a recours aux mesures suivantes pour calculer le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire : le montant ajusté du résultat d'exploitation, le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières, le montant ajusté du bénéfice avant impôt, le montant ajusté de l'impôt sur le résultat et le montant ajusté du taux d'impôt effectif. La société estime que ces mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer avec exactitude sa performance et sa situation financières, pour les raisons indiquées ci-dessous.

De plus, certaines mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières de Loblaw et de Propriétés de Choix sont incluses dans le présent document. Pour un complément d'information sur ces mesures, il y a lieu de se reporter aux documents déposés par Loblaw et Propriétés de Choix qui sont disponibles à www.sedarplus.ca ou à www.loblaw.ca ou www.choicereit.ca, respectivement.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société ajuste ces éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de ses activités courantes et à prendre des décisions à cet égard, ainsi qu'à évaluer sa capacité de générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société établi conformément aux PCGR et présenté pour les périodes closes aux dates indiquées.

12 semaines closes les

(en millions de dollars) Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société Ajouter l'incidence des éléments suivants :	Loblaw	Propriétés de Choix	Incidence de la consoli-	23 m	ars 2024				25 m	nars 2023
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société Ajouter l'incidence des	Loblaw									
actionnaires de la société Ajouter l'incidence des		ac ciloix	dation	Siège social de GWL	Chiffres consolidés	Loblaw	Propriétés de Choix	Incidence de la consoli- dation	Siège social de GWL	Chiffres consolidés
Ajouter l'incidence des										
_					246 \$					436 \$
Participations ne donnant pas le contrôle					246					216
Impôt sur le résultat					264					234
Charges d'intérêts nettes et autres charges										
financières					215					71
Résultat d'exploitation	859 \$	207 \$	(86) \$	(9) \$	971 \$	767 \$	306 \$	(102) \$	(14) \$	957 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants : Amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/ Pharmaprix et de Lifemark Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers Ajustement de la juste	114 \$	- \$	- \$	- \$	114 \$	114 \$	- \$	- \$	- \$	114 \$
valeur des immeubles de placement	_	3	13	_	16	_	(92)	43	_	(49)
Ajustement de la juste valeur des dérivés Perte (profit) sur la vente d'immeubles non exploités	(7) -	-	-	-	(7)	3	-	- (2)	-	3 (1)
Éléments d'ajustement	107 \$	33 \$	13 \$	- \$	153 \$	118 \$	(77) \$		_ \$	
Montant ajusté du résultat d'exploitation Amortissements des	966 \$	240 \$	(73) \$	- \$ (9) \$	153 \$	885 \$	229 \$	(61) \$	— \$ (14) \$	1039 \$
immobilisations corporelles et incorporelles, exclusion faite de l'incidence de l'ajustement dont il est question ci-dessus ⁱ⁾	576	1	(79)	1	499	561	1	(95)	1	468
Montant ajusté du BAIIA	1542 \$	241 \$	(152) \$	(8) \$	1623 \$	1 446 \$	230 \$	(156) \$	(13) \$	1507 \$

i) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'un amortissement comptabilisé par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

Les éléments suivants ont influé sur le montant ajusté du BAIIA de 2024 et de 2023 :

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 6 milliards de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. L'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises s'établira à environ 500 millions de dollars jusqu'en 2024 et diminuera par la suite.

L'acquisition de Lifemark en 2022 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 299 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée.

Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers Propriétés de Choix a reçu des parts de catégorie B d'Allied à titre de contrepartie de la vente d'actifs de bureaux réalisée en 2022. Propriétés de Choix a comptabilisé ces parts comme un placement dans des titres immobiliers. Le placement dans des titres immobiliers est exposé aux fluctuations du cours de marché des parts de fiducie d'Allied. Une augmentation (diminution) du cours de marché des parts de fiducie d'Allied entraîne la comptabilisation d'un produit (d'une charge) dans le résultat d'exploitation.

Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement La société évalue les immeubles de placement à la juste valeur. Selon le modèle de la juste valeur, les immeubles de placement sont initialement comptabilisés au coût et ultérieurement évalués à la juste valeur. La juste valeur est déterminée d'après des données disponibles sur le marché. Si aucune donnée ne peut être obtenue facilement sur des marchés moins actifs, la société recourt à d'autres méthodes d'évaluation telles que des projections des flux de trésorerie actualisés ou des prix de transactions récentes. Les profits et les pertes liés à la juste valeur sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les profits et les pertes découlant de la cession d'immeubles de placement sont déterminés en comparant la juste valeur du produit tiré de la cession avec la valeur comptable et ils sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation.

Ajustement de la juste valeur des dérivés Loblaw est exposée aux fluctuations des prix des marchandises et du cours de change du dollar américain. Conformément à sa politique de gestion du risque marchandises, Loblaw a recours à des contrats à terme normalisés et à des contrats à terme de gré à gré négociés en bourse pour atténuer la volatilité liée aux prix du carburant et au cours de change du dollar américain. Ces instruments dérivés ne sont pas acquis à des fins de transaction ou de spéculation. Conformément aux méthodes comptables que Loblaw utilise à l'égard de ses instruments dérivés, la variation de la juste valeur de ces instruments, qui comprend les profits et les pertes réalisés et latents, est comptabilisée dans le résultat d'exploitation. La comptabilisation de ces dérivés sur marchandises et de ces dérivés de change a une incidence sur les résultats présentés par Loblaw; cependant, leur effet économique permet de réduire considérablement les risques connexes découlant des fluctuations des prix des marchandises et du cours de change et des engagements liés au dollar américain.

Perte (profit) sur la vente d'immeubles non exploités Au premier trimestre de 2024, Loblaw n'a comptabilisé aucun profit ni aucune perte sur la vente d'immeubles non exploités (perte de 1 million de dollars en 2023).

Au premier trimestre de 2023, Propriétés de Choix a cédé un immeuble et a enregistré une perte, qu'elle a comptabilisée comme un ajustement de la juste valeur des immeubles de placement. À la consolidation, la société a comptabilisé l'immeuble au coût, diminué du cumul de l'amortissement, dans les immobilisations corporelles. Ainsi, au premier trimestre de 2023, à la consolidation, un profit additionnel de 2 millions de dollars a été pris en compte dans le résultat d'exploitation.

MONTANT AJUSTÉ DES CHARGES D'INTÉRÊTS NETTES ET AUTRES CHARGES FINANCIÈRES La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation des coûts de financement nets courants.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières établis conformément aux PCGR et présentés pour les périodes closes aux dates indiquées.

	12 semaines	s closes les
(en millions de dollars)	23 mars 2024	25 mars 2023
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	215 \$	71 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :		
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	59	192
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	274 \$	263 \$

En plus de certains éléments décrits ci-dessus à la rubrique « Montant ajusté du BAIIA », l'élément suivant a influé sur le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières de 2024 et de 2023 :

Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie La société est exposée aux fluctuations du cours de marché en raison des parts de fiducie de Propriétés de Choix qui sont détenues par d'autres porteurs de parts que la société. Ces parts de fiducie sont présentées à titre de passif dans les bilans consolidés de la société, puisqu'elles sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs, sous réserve de certaines restrictions. Ce passif est comptabilisé à la juste valeur chaque date de présentation de l'information financière selon le cours de marché des parts de fiducie à la clôture de chaque période. Une augmentation (diminution) du cours de marché des parts de fiducie entraîne la comptabilisation de charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières.

MONTANT AJUSTÉ DE L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT ET MONTANT AJUSTÉ DU TAUX D'IMPÔT EFFECTIF La société considère le montant ajusté du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt et du taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt établi conformément aux PCGR et présenté pour les périodes closes aux dates indiquées.

	12 semaines closes les				
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	23 mars 2024	25 mars 2023			
Montant ajusté du résultat d'exploitation ⁱ⁾	1 124 \$	1 0 3 9 \$			
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱ⁾	274	263			
Montant ajusté du bénéfice avant impôt	850 \$	776 \$			
Impôt sur le résultat	264 \$	234 \$			
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :					
Incidence fiscale des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt ⁱⁱ⁾	33	26			
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	(52)	(32)			
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat	245 \$	228 \$			
Taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt	34,9 %	26,4 %			
Montant ajusté du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice	200 %	20 / %			
avant impôt	28,8 %	29,4 %			

i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté ci-dessus.

ii) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du BAIIA, ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt.

En plus de certains éléments décrits aux rubriques « Montant ajusté du BAIIA » et « Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières » ci-dessus, l'élément suivant a influé sur le montant ajusté de l'impôt sur le résultat et le montant ajusté du taux d'impôt effectif de 2024 et de 2023 :

Écart externe lié à certaines actions de Loblaw La société a comptabilisé une charge d'impôt différé de 52 millions de dollars au premier trimestre de 2024 (32 millions de dollars en 2023) à l'égard des différences temporaires au titre du placement de GWL dans certaines actions de Loblaw qui sont censées s'inverser dans un avenir prévisible compte tenu de la participation de GWL dans l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw.

MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D'ACTIONS ORDINAIRES ET MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les périodes closes aux dates indiquées.

	12 semaines	s closes les
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	23 mars 2024	25 mars 2023
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	246 \$	436 \$
Moins : Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(10)	(10)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	236 \$	426 \$
Moins : Réduction du bénéfice net attribuable à la dilution liée à Loblaw	(2)	(2)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action	234 \$	424 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	246 \$	436 \$
Éléments d'ajustement (se reporter au tableau suivant)	76	(144)
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	322 \$	292 \$
Moins : Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(10)	(10)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	312 \$	282 \$
Moins : Réduction du bénéfice net attribuable à la dilution liée à Loblaw	(2)	(2)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action	310 \$	280 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation - dilué (en millions)	134,9	140,7
	1	

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire établis conformément aux PCGR et présentés pour les périodes closes aux dates indiquées.

12 semaines closes les

					2	3 mars 2024]				25	5 mars 2023
	Bénéfi	ce net dispo ordina	nible aux po ires de la so		actions	Bénéfice net dilué par action ordinaire (\$)	Bénéfi	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société				Bénéfice net dilué par action ordinaire (\$)
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Loblaw ⁱ⁾	Propriétés de Choix	Incidence de la consoli- dation	Siège social de GWL	Chiffres consolidés	Chiffres consolidés	Loblaw ⁱ⁾	Propriétés de Choix	Incidence de la consoli- dation	Siège social de GWL	Chiffres consolidés	Chiffres consolidés
Montant présenté	243 \$	142 \$	(64) \$	(85) \$	236 \$	1,73 \$	221 \$	271 \$	3 \$	(69) \$	426 \$	3,01 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ⁱⁱ⁾ :												
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	45 \$	- \$	- \$	- \$	45 \$	0,34 \$	45 \$	- \$	- \$	- \$	45 \$	0,32 \$
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	_	30	(2)	_	28	0,21	_	15	(1)	_	14	0,10
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	_	4	10	_	14	0,10	_	(92)	49	_	(43)	(0,30)
Ajustement de la juste valeur des dérivés	(4)	_	_	_	(4)	(0,03)	1	-	_	_	1	0,01
Perte (profit) sur la vente d'immeubles non exploités	_	_	_	_	_	-	1	_	(2)	-	(1)	(0,01)
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	_	_	_	52	52	0,39	_	_	_	32	32	0,23
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	_	_	(59)	_	(59)	(0,44)	_	_	(192)	_	(192)	(1,37)
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix	_	(67)	67	_	_	_	_	(95)	95	_	_	_
Éléments d'ajustement	41 \$	(33) \$	16 \$	52 \$	76 \$	0,57 \$	47 \$	(172) \$	(51) \$	32 \$	(144) \$	(1,02) \$
Montant ajusté	284 \$	109 \$	(48) \$	(33) \$	312 \$	2,30 \$	268 \$	99 \$	(48) \$	(37) \$	282 \$	1,99 \$
-	-		, .		· · ·			-	, ,, ,	, , , ,	· · ·	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,

i) Apport de Loblaw, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle.

ii) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, selon le cas.

INCIDENCE DE LA CONSOLIDATION La société estime qu'une ventilation de l'incidence de la consolidation est utile pour évaluer la performance opérationnelle sous-jacente de la société et pour prendre des décisions concernant ses activités courantes.

Le tableau suivant présente une ventilation de l'incidence de la consolidation pour certaines mesures de rendement clés.

12 semaines closes les

12 semaines closes les										
				2:	3 mars 2024				25	5 mars 2023
(en millions de dollars)	Produits	Résultat d'exploi- tation	Montant ajusté du BAIIA ⁱ⁾	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires ¹⁾	Produits	Résultat d'exploi- tation	Montant ajusté du BAIIA ⁱ⁾	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires ¹⁾
Élimination des produits locatifs intragroupe	(198) \$	(14) \$	(14) \$	- \$	(12) \$	(189) \$	(28) \$	(28) \$	- \$	(23) \$
Élimination des contrats de location internes	3	(14)	(108)	(28)	10	2	(21)	(116)	(26)	4
Élimination des transactions immobilières intersectorielles	_	(30)	(30)	_	(26)	-	(10)	(12)	_	(10)
Comptabilisation des amortissements des immeubles de placement détenus par Propriétés de Choix classés par la société comme des immobilisations corporelles et évalués au coût	_	(15)	_	_	(15)	_	_	_	_	(4)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de				6 3			(,=)			()
placement Distributions sur les parts échangeables versées par	-	(13)	_	(1)	_	_	(43)	-	-	-
Propriétés de Choix à GWL Distributions sur les parts de fiducie versées par Propriétés de Choix, à l'exclusion des montants versés à GWL	_	_	_	(75) 53	75 (53)	-	_	_	(74) 52	74 (52)
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix	_	_	_	67	_	_	_	_	95	_
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	_	_	_	(59)	<u>-</u>	_ _	_	_	(192)	_
Charge d'impôt sur le bénéfice lié à Propriétés de Choix	_	_	_	_	(27)	_	_	_	_	(37)
Total	(195) \$	(86) \$	(152) \$	(43) \$	(48) \$	(187) \$	(102) \$	(156) \$	(145) \$	(48) \$
						, , ,			. , , ,	<u>````</u>

i) Voir le rapprochement du montant ajusté du BAIIA et du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ci-dessus.

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile pour évaluer la trésorerie qu'elle peut affecter à des activités de financement et d'investissement supplémentaires.

Le tableau suivant présente le rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des mesures conformes aux PCGR présentées pour les périodes closes aux dates indiquées.

	12 semaine	s closes les
(en millions de dollars)	23 mars 2024	25 mars 2023
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	854 \$	914 \$
Moins : Intérêts payés	245	239
Dépenses d'investissement ⁱ⁾	429	397
Paiements au titre de la location, montant net	220	204
Flux de trésorerie disponibles	(40) \$	74 \$

i) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la société, et des paiements anticipés transférés aux immobilisations corporelles au cours de la période à l'étude.

MONTANT AJUSTÉ DU RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES MOYENS ATTRIBUABLES AUX PORTEURS D'ACTIONS ORDINAIRES DE LA SOCIÉTÉ SUR UNE BASE ANNUELLE ET MONTANT AJUSTÉ DU RENDEMENT DU CAPITAL La société utilise les mesures qui suivent pour évaluer son levier financier et sa rentabilité. Les définitions de ces ratios sont présentées ci-dessous.

Montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les quatre derniers trimestres divisé par le total des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société. Se reporter à la rubrique 3.4, « Situation financière », du présent rapport de gestion.

Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle Montant ajusté du résultat d'exploitation après impôt pour les quatre derniers trimestres divisé par le capital moyen, le capital s'entendant du total de la dette majoré des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme. Se reporter à la rubrique 3.4, « Situation financière », du présent rapport de gestion.

FONDS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION DE PROPRIÉTÉS DE CHOIX Propriétés de Choix est d'avis que les fonds provenant des activités d'exploitation constituent une mesure utile de la performance sur le plan de l'exploitation, car ils peuvent être ajustés en fonction d'éléments inclus dans le bénéfice net qui ne découlent pas des activités d'exploitation ou qui ne donnent pas nécessairement une image exacte de sa performance.

Les fonds provenant des activités d'exploitation sont calculés conformément à la directive sur les fonds provenant des activités d'exploitation et les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés aux termes des normes IFRS de comptabilité publiées par l'Association des biens immobiliers du Canada en janvier 2022.

Le tableau qui suit présente un rapprochement des fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix avec le bénéfice net pour les périodes closes aux dates indiquées.

	12 semaines closes les			
(en millions de dollars)	23 mars 2024	25 mars 2023		
Bénéfice net	142 \$	271 \$		
(Déduire) ajouter l'incidence des éléments suivants :				
Ajustement de la juste valeur de la rémunération fondée sur des parts	(1)	(1)		
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables	(67)	(95)		
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	1	(76)		
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement détenus dans les coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	2	(16)		
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	30	15		
Intérêts inscrits à l'actif au titre des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	3	3		
Distributions sur les parts échangeables	75	74		
Charges internes au titre de la location	2	2		
Fonds provenant des activités d'exploitation	187 \$	177 \$		

9.1 Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières - Principal rapprochement comparatif

Sauf indication contraire, toute l'information financière reflète les résultats de la société liés aux activités poursuivies.

MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du BAIIA et du résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires de la société lié(e) aux activités poursuivies établi(e) conformément aux PCGR et présenté(e) pour les périodes closes aux dates indiquées.

	Premier trimestre		Quatrième	e trimestre	Troisième	trimestre	Deuxième trimestre	
	2024	2023	2023	2022	2023	2022	2023	2022
(en millions de dollars)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(16 semaines)	(16 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société lié(e) aux activités poursuivies	246 \$	436 \$	(28) \$	(104) \$	624 \$	903 \$	508 \$	650 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Participations ne donnant pas le contrôle	246 \$	216 \$	275 \$	239 \$	320 \$	282 \$	274 \$	224 \$
Impôt sur le résultat	264 \$	234 \$	169 \$	213 \$	202 \$	276 \$	244 \$	113 \$
Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières	215 \$	71 \$	660 \$	916 \$	85 \$	13 \$	73 \$	(338) \$
Résultat d'exploitation	971 \$	957 \$	1076 \$	1264 \$	1 231 \$	1 474 \$	1099 \$	649 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants : Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/								
Pharmaprix et de Lifemark	114 \$	114 \$	115 \$	115 \$	154 \$	151 \$	116 \$	114 \$
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	30	15	(27)	20	45	69	31	159
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	16	(49)	34	(226)	1	(313)	(21)	102
Ajustement de la juste valeur des dérivés	(7)	3	14	11	(6)	(6)	5	4
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	-	(1)	(1)	(50)	(15)	(3)	(3)	(4)
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités (Recouvrements) charges relatifs aux questions	_	-	9	(6)	_	-	-	-
en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC Coûts de transaction et autres charges	-	-	(13)	-	-	-	37	111
connexes Conversion des monnaies étrangères et autres	-	_	_	_	_	_	_	13
activités à l'échelle de la société	_	-	-	-	_	1	-	2
Éléments d'ajustement	153 \$	82 \$	131 \$	(136) \$	179 \$	(101) \$	165 \$	501 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	1 124 \$	1 039 \$	1 207 \$	1128 \$	1 410 \$	1 373 \$	1264 \$	1 150 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, exclusion faite de l'incidence de l'ajustement dont il est question ci-dessus ⁱ⁾	499 \$	468 \$	487 \$	462 \$	609 \$	578 \$	469 \$	438 \$
Montant ajusté du BAIIA	1623 \$	1507 \$	1694 \$	1590 \$	2 019 \$	1 951 \$	1733 \$	1588 \$
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		· · · ·						-

i) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark comptabilisé par Loblaw.

Rapport de gestion

MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D'ACTIONS ORDINAIRES DE LA SOCIÉTÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES ET MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE LIÉ AUX ACTIVITÉS

POURSUIVIES Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies avec le bénéfice net (la perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié(e) aux activités poursuivies et le bénéfice net (la perte nette) dilué(e) par action ordinaire établis conformément aux PCGR pour les périodes closes aux dates indiquées.

	Premier trimestre		Quatrièm	e trimestre	Troisième	trimestre	Deuxième trimestre		
	2024	2023	2023	2022	2023	2022	2023	2022	
(en millions de dollars)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(16 semaines)	(16 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	
Activités poursuivies	236 \$	426 \$	(38) \$	(114) \$	610 \$	889 \$	498 \$	640 \$	
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ⁱ⁾ :									
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/ Pharmaprix et de Lifemark	45 \$	45 \$	45 \$	41 \$	60 \$	60 \$	44 \$	44 \$	
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	28	14	(25)	18	42	64	28	146	
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	14	(43)	(7)	(225)	1	(262)	(17)	85	
Ajustement de la juste valeur des dérivés	(4)	1	5	5	(2)	(3)	2	2	
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	-	(1)	(1)	(19)	(8)	(1)	(1)	(2)	
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	52	32	(16)	3	(18)	(18)	10	(18)	
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	(59)	(192)	382	662	(219)	(277)	(202)	(576)	
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	_	-	3	(2)	-	-	-	_	
(Recouvrements) charges relatifs aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC	_	_	(6)	_	_	_	15	45	
Coûts de transaction et autres charges connexes							_	7	
Réévaluation de soldes d'impôt différé	_	_	_	_	_	_		-	
·	_	_	_	_	_	_	=	(46)	
Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société	_	-	-	-	_	1	-	1	
Éléments d'ajustement liés aux activités poursuivies	76 \$	(144) \$	380 \$	483 \$	(144) \$	(436) \$	(121) \$	(312) \$	
Montant ajusté au titre des activités poursuivies	312 \$	282 \$	342 \$	369 \$	466 \$	453 \$	377 \$	328 \$	

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant.

	Premier t	trimestre	Quatrième	trimestre	Troisième	trimestre	Deuxième t	trimestre
	2024	2023	2023	2022	2023	2022	2023	2022
(en dollars sauf indication contraire)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(16 semaines)	(16 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)
Activités poursuivies	1,73 \$	3,01 \$	(0,30)\$	(0,83) \$	4,41 \$	6,14 \$	3,55 \$	4,36 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ⁱ⁾ :								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/ Pharmaprix et de Lifemark	0,34 \$	0,32 \$	0,33 \$	0,29 \$	0,43 \$	0,42 \$	0,32 \$	0,31 \$
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	0,21	0,10	(0,19)	0,13	0,30	0,45	0,20	0,99
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	0,10	(0,30)	(0,05)	(1,60)	0,01	(1,82)	(0,12)	0,58
Ajustement de la juste valeur des dérivés	(0,03)	0,01	0,04	0,03	(0,01)	(0,02)	0,01	0,01
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	_	(0,01)	(0,01)	(0,13)	(0,05)	(0,01)	(0,01)	(0,02)
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	0,39	0,23	(0,12)	0,02	(0,13)	(0,13)	0,07	(0,12)
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	(0,44)	(1,37)	2,83	4,69	(1,60)	(1,92)	(1,45)	(3,94)
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	_	_	0,02	(0,01)	_	_	_	_
(Recouvrements) charges relatifs aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC	_	_	(0,04)	_	_	_	0,11	0,31
Coûts de transaction et autres charges connexes	_	_	_	_	_	-	_	0,05
Réévaluation de soldes d'impôt différé	_	_	-	_	_	_	_	(0,31)
Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société	_	_	_	_	-	0,01	_	0,01
Éléments d'ajustement liés aux activités poursuivies	0,57 \$	(1,02)\$	2,81 \$	3,42 \$	(1,05) \$	(3,02) \$	(0,87)\$	(2,13) \$
Montant ajusté au titre des activités poursuivies	2,30 \$	1,99 \$	2,51 \$	2,59 \$	3,36 \$	3,12 \$	2,68 \$	2,23 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation - dilué (en millions)	134,9	140,7	134,8	141,3	137,3	144,1	139,5	146,3

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant.

Rapport de gestion

10. Énoncés prospectifs

Le présent rapport trimestriel, y compris le présent rapport de gestion, renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent rapport trimestriel renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues ainsi que le degré d'avancement et l'incidence des déploiements des systèmes de Tl. Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent rapport trimestriel, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique 3, « Situation de trésorerie et sources de financement », à la rubrique 7, « Norme IFRS de comptabilité future », à la rubrique 8, « Perspectives » et à la rubrique 9, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion. Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs, et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques » du Rapport annuel de 2023 de la société et dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Ces risques et incertitudes comprennent les suivants :

- · l'évolution de la conjoncture économique, notamment l'inflation, l'augmentation des prix des fournisseurs, les niveaux d'emploi, les coûts d'emprunt, l'endettement des ménages, l'incertitude politique et la réglementation gouvernementale, les répercussions des catastrophes naturelles, de la guerre ou des actes de terrorisme, les pandémies, les variations des taux d'intérêt, des taux d'imposition ou des taux de change, ainsi que l'accès au crédit à la consommation;
- · l'incapacité de l'infrastructure de TI de la société de soutenir les besoins de celle-ci ou l'occurrence d'atteintes à la sécurité de renseignements internes ou externes, d'attaques par déni de service, de virus, de vers informatiques ou d'autres atteintes connues ou inconnues à la cybersécurité ou à la protection des données;
- · toute modification des lois, règles, règlements ou politiques régissant les activités de la société;
- · l'incapacité de la société de gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des stocks désuets ou excédentaires et à contrôler les pertes;
- · l'incapacité de tirer parti des investissements dans les nouveaux systèmes de TI de la société et des processus connexes;
- l'incapacité de Propriétés de Choix de réaliser les avantages prévus liés à ses priorités stratégiques et à ses initiatives importantes, dont l'incapacité de mettre au point des actifs de qualité et de gérer efficacement les initiatives d'aménagement, de réaménagement et de rénovation, ainsi que les délais et les coûts liés à ces initiatives;
- · l'incapacité de mettre en œuvre les initiatives de commerce électronique de la société ou d'adapter son modèle économique à l'évolution du marché de la vente au détail résultant des progrès numériques;
- · l'incapacité d'attirer et de conserver à son service ses employés, ce qui pourrait avoir une incidence sur la capacité de la société d'exercer efficacement ses activités d'exploitation et de réaliser ses objectifs de rendement financier;
- · les changements apportés à la réglementation concernant le prix des médicaments génériques sur ordonnance, la diminution des remboursements accordés en vertu des régimes d'assurance médicaments publics et l'élimination ou la diminution des indemnités professionnelles pharmaceutiques versées par les fabricants de médicaments;
- l'incapacité de maintenir une chaîne d'approvisionnement efficace et, par le fait même, un assortiment approprié de produits offerts en magasin et en ligne;
- · l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives;
- l'incapacité pour Propriétés de Choix d'exécuter avec efficacité et efficience ses processus de gestion des biens et leur location:
- · les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments et des médicaments;
- · les erreurs commises lors de la remise des médicaments, de la prestation de services aux patients ou de consultations;
- l'incapacité de réaliser les avantages prévus liés aux priorités stratégiques et aux initiatives importantes de la société, dont la croissance des produits, les économies de coûts attendues et les efficiences sur le plan de l'exploitation, ou de gérer les changements organisationnels qui pourraient avoir une incidence sur les relations avec les franchisés et les pharmaciens propriétaires;

- · l'incapacité de s'adapter aux risques environnementaux et sociaux, notamment l'incapacité de mettre en œuvre les initiatives de la société en matière de changement climatique et d'équité sociale;
- la dépendance envers certains prestataires de services indépendants, notamment ceux fournissant des services liés à la chaîne d'approvisionnement et aux gammes de vêtements de la société, de même que leur fidélisation, tant sur les marchés bien établis que sur les marchés en développement;
- · les dénouements défavorables d'actions en justice ou de procédures réglementaires et les questions connexes;
- · l'incapacité de s'adapter efficacement aux tendances de consommation ou à une intensification de la concurrence exercée par les concurrents actuels ou les nouveaux venus sur le marché;
- · l'incapacité de la société d'élaborer et d'exécuter sa stratégie avec efficacité.

Cette liste de facteurs qui pourraient toucher les énoncés prospectifs de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge actuellement sans importance pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Ces autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, à l'occasion, auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Risques d'exploitation et financiers et gestion des risques » de la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent rapport de gestion. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

11. Informations supplémentaires

Des informations financières supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire de SEDAR+ et elles peuvent être consultées en ligne à l'adresse www.sedarplus.ca.

Le présent rapport trimestriel comprend les principales informations financières sur Loblaw, société ouverte dont les actions sont négociées à la TSX, et les principales informations financières sur Propriétés de Choix, fiducie de placement immobilier ouverte dont les parts sont négociées à la TSX. Pour un complément d'information sur Loblaw ou Propriétés de Choix, les lecteurs sont invités à consulter également les documents que les sociétés déposent respectivement à l'occasion sur SEDAR+. Ces documents sont également disponibles sur le site Web respectif des sociétés, à l'adresse www.loblaw.ca et à l'adresse www.choicereit.ca.

Toronto, Canada Le 6 mai 2024

Résultats financiers

États financi	ers consolidés résumés	41
États cons	solidés résumés des résultats	41
États cons	solidés résumés du résultat global	42
Bilans cor	solidés résumés	43
États cons	solidés résumés des variations des capitaux propres	44
Tableaux	consolidés résumés des flux de trésorerie	46
Notes affére	ntes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	47
Note 1.	Nature et description de l'entité présentant l'information financière	47
Note 2.	Méthodes comptables significatives	47
Note 3.	Norme IFRS de comptabilité future	47
Note 4.	Filiales	48
Note 5.	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	48
Note 6.	Impôt sur le résultat	49
Note 7.	Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire	49
Note 8.	Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	49
Note 9.	Créances sur cartes de crédit	50
Note 10.	Dette à long terme	50
Note 11.	Capital social	52
Note 12.	Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme	54
Note 13.	Instruments financiers	55
Note 14.	Passifs éventuels	57
Note 15.	Informations sectorielles	60
Note 16.	Événement postérieur à la date de clôture	62

États consolidés résumés des résultats

(non audité)	12 semaines closes les				
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	23 mars 2024	25 mars 2023			
Produits	13 735 \$	13 133 \$			
Charges d'exploitation					
Coût des stocks vendus	9 135	8 788			
Frais de vente et charges générales et administratives	3 629	3 388			
	12 764	12 176			
Résultat d'exploitation	971	957			
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 5)	215	71			
Bénéfice avant impôt sur le résultat	756	886			
Impôt sur le résultat (note 6)	264	234			
Bénéfice net	492	652			
Attribuable aux :					
Actionnaires de la société (note 7)	246	436			
Participations ne donnant pas le contrôle	246	216			
Bénéfice net	492 \$	652 \$			
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars) (note 7)					
De base	1,76 \$	3,04 \$			
Dilué	1,73 \$	3,01 \$			

États consolidés résumés du résultat global

(non audité)	12 semaines	closes les
(en millions de dollars canadiens)	23 mars 2024	25 mars 2023
Bénéfice net	492 \$	652 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt		
Éléments reclassés en résultat net ou qui pourraient l'être ultérieurement :		
Écart de conversion	_	1
Profits (pertes) sur les couvertures de flux de trésorerie (note 13)	3	(5)
Profit sur les titres à long terme (note 13)	_	1
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :		
(Pertes actuarielles nettes) gains actuariels nets au titre des régimes à prestations		
définies (note 12)	(37)	99
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	7	_
Autres éléments du résultat global	(27)	96
Résultat global	465	748
Attribuable aux :		
Actionnaires de la société	237	484
Participations ne donnant pas le contrôle	228	264
Résultat global	465 \$	748 \$

Bilans consolidés résumés

(non audité)	07 2225	Aux	77 .17 .25=
(en millions de dollars canadiens)	23 mars 2024	25 mars 2023	31 déc. 2023
ACTIFS			
Actifs courants		3.07/ #	0 (51 4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1941 \$	1874 \$	2 451 \$
Placements à court terme	321	558	472
Créances	1 280	1 320	1 377
Créances sur cartes de crédit (note 9)	3 846	3 748	4 132
Stocks	5 950	5 735	5 829
Charges payées d'avance et autres actifs	706	698	629
Actifs détenus en vue de la vente	15	99	46
Total des actifs courants	14 059	14 032	14 936
Immobilisations corporelles	11 933	11 137	11 857
Actifs au titre de droits d'utilisation	4 434	4 295	4 408
Immeubles de placement	5 403	5 368	5 366
Coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	881	874	884
Immobilisations incorporelles	5 870	6 406	6 009
Goodwill	4 879	4 859	4 879
Impôt différé	136	95	138
Dépôts de garantie	36	38	38
Autres actifs (note 12)	1 082	1 464	1 255
Total des actifs	48 713 \$	48 568 \$	49 770 \$
PASSIFS			
Passifs courants			
Dette bancaire	1 \$	25 \$	13 \$
Fournisseurs et autres passifs	6 466	6 209	6 887
Passif au titre de la fidélisation	126	191	123
Provisions	127	107	121
Impôt sur le résultat à payer	160	217	307
Dépôts à vue de clients	170	131	166
Dette à court terme (note 9)	450	600	850
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme (note 10)	2 430	1 266	2 355
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	878	841	880
Participation des pharmaciens propriétaires	393	404	370
Total des passifs courants	11 201	9 991	12 072
Provisions	93	87	96
Dette à long terme (note 10)	12 754	13 629	12 641
Obligations locatives	4 559	4 422	4 563
Passif lié aux parts de fiducie	3 820	3 920	3 881
Impôt différé	1 862	2 003	1 870
Autres passifs (note 12)	1 197	1 091	1 184
Total des passifs	35 486	35 143	36 307
CAPITAUX PROPRES			
Capital social (note 11)	3 326	3 415	3 325
Résultats non distribués	5 377	5 270	5 421
Surplus d'apport	(2 456)	(1 936)	(2 275)
Cumul des autres éléments du résultat global	214	193	204
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société	6 461	6 942	6 675
Participations ne donnant pas le contrôle	6 766	6 483	6 788
Total des capitaux propres	13 227	13 425	13 463
Total des passifs et des capitaux propres	48 713 \$	48 568 \$	49 770 \$
Total des pussils et des supridux propres	70 /13 \$		43770

Passifs éventuels (note 14). Événement postérieur à la date de clôture (note 16).

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Actions ordinaires	Actions privilégiées	Total du capital social	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écarts de conversion	Couvertures de flux de trésorerie et autres	Ajustement de la juste valeur au transfert d'immeubles de placement	Total du cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 déc. 2023	2 508 \$	817 \$	3 325 \$	5 421 \$	(2 275) \$	28 \$	1 \$	175 \$	204 \$	6 788 \$	13 463 \$
Bénéfice net	_	-	-	246	-	-	-	-	-	246	492
Autres éléments du résultat global ⁱ⁾	_	-	-	(19)	-	-	3	7	10	(18)	(27)
Résultat global	- \$	- \$	- \$	227 \$	- \$	- \$	3 \$	7 \$	10 \$	228 \$	465 \$
Incidence de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (note 11)	17	-	17	_	(19)	_	_	_	_	(13)	(15)
Actions rachetées et annulées (note 11)	(18)	-	(18)	(172)	-	-	_	-	-	-	(190)
Incidence nette des actions détenues en fiducie (note 11)	2	_	2	7	_	_	_	_	_	-	9
Transactions portant sur le capital de Loblaw et dividendes	_	_	_	_	(162)	_	_	_	-	(237)	(399)
Dividendes déclarés											
Par action ordinaire (en dollars) (note 11)											
- 0,713 \$	-	-	_	(95)	-	-	-	-	-	-	(95)
Par action privilégiée (en dollars) (note 11)											
- Série I - 0,3625 \$	_	-	_	(4)	-	-	-	-	-	_	(4)
- Série III - 0,3250 \$	_	-	_	(3)	-	-	-	-	-	_	(3)
- Série IV - 0,3250 \$	_	-	_	(2)	-	-	-	-	-	_	(2)
- Série V - 0,296875 \$	-	-	-	(2)	_	-	-	-	-	-	(2)
	1 \$	- \$	1 \$	(271) \$	(181) \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(250) \$	(701) \$
Solde au 23 mars 2024	2 509 \$	817 \$	3 326 \$	5 377 \$	(2 456) \$	28 \$	4 \$	182 \$	214 \$	6 766 \$	13 227 \$

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Actions ordinaires	Actions privilégiées	Total du capital social	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écarts de conversion	Couvertures de flux de trésorerie et autres	Ajustement de la juste valeur au transfert d'immeubles de placement	Total du cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 déc. 2022	2 616 \$	817 \$	3 433 \$	5 075 \$	(1 864) \$	28 \$	5 \$	164 \$	197 \$	6 339 \$	13 180 \$
Bénéfice net	-	-	-	436	-	-	-	-	-	216	652
Autres éléments du résultat global ⁱ⁾	_	_	_	52	_	1	(5)	_	(4)	48	96
Résultat global	- \$	- \$	- \$	488 \$	- \$	1 \$	(5) \$	- \$	(4) \$	264 \$	748 \$
Incidence de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (note 11)	5	-	5	2	(21)	_	_	_	-	(11)	(25)
Actions rachetées et annulées (note 11)	(24)	-	(24)	(199)	_	_	_	-	-	-	(223)
Incidence nette des actions détenues en fiducie (note 11)	1	_	1	7	_	_	_	_	_	_	8
Transactions portant sur le capital de Loblaw et dividendes	_	_	_	_	(51)	_	_	-	_	(109)	(160)
Dividendes déclarés Par action ordinaire (en dollars) (note 11)											
 0,660 \$ Par action privilégiée (en dollars) (note 11) 	-	-	-	(92)	-	-	-	-	-	-	(92)
- Série I - 0,3625 \$	_	_	_	(4)	_	_	_	_	_	_	(4)
- Série III - 0,3250 \$	_	_	_	(3)	_	_	_	_	_	_	(3)
- Série IV - 0,3250 \$	_	_	_	(2)	_	_	_	_	_	_	(2)
- Série V - 0,296875 \$	_	_	_	(2)	_	_	_	-	-	-	(2)
	(18) \$	- \$	(18) \$	(293) \$	(72) \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(120) \$	(503) \$
Solde au 25 mars 2023	2 598 \$	817 \$	3 415 \$	5 270 \$	(1 936) \$	29 \$	- \$	164 \$	193 \$	6 483 \$	13 425 \$

i) Les autres éléments du résultat global comprennent une perte actuarielle de 37 millions de dollars (gain de 99 millions de dollars en 2023), dont une tranche de 19 millions de dollars (gain de 52 millions de dollars en 2023) est présentée dans les résultats non distribués, et une autre de 18 millions de dollars (gain de 47 millions de dollars en 2023), dans les participations ne donnant pas le contrôle. Les participations ne donnant pas le contrôle comprennent également une perte négligeable sur les couvertures de flux de trésorerie (profit de 1 million de dollars en 2023). Les participations ne donnant pas le contrôle ne comprennent aucun profit ni aucune perte de change (profit négligeable en 2023).

Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

25 mars 202 652 71 234 582 (49) 15 6 (6) (478) 200
71 234 582 (49) 15 6 (6) (478) 200
71 234 582 (49) 15 6 (6) (478) 200
234 582 (49) 15 6 (6) (478) 200
234 582 (49) 15 6 (6) (478) 200
582 (49) 15 6 (6) (478) 200
(49) 15 6 (6) (478) 200
15 6 (6) (478) 200
6 (6) (478) 200
(6) (478) 200
(478) 200
200
1
10
(298)
18
(33)
914
(305)
(92)
(55)
123
3
4
(1)
_
(39)
(362)
17
(100)
6
702
(623)
(239)
(46)
(161)
5
(227)
15
(195)
(85)
(11)
(49)
(991)
(991)
(439)
1 1459
2 313

Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière

George Weston Limitée (« GWL » ou la « société ») est une société ouverte canadienne constituée en 1928 dont le siège social est situé au 22, av. St. Clair Est, Toronto, Canada M4T 2S5. La société mère de la société est Wittington Investments, Limited (« Wittington »).

La société exerce ses activités par l'intermédiaire de deux secteurs d'exploitation à présenter, Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») et Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix »). Le poste « Incidence de la consolidation » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels et d'autres ajustements de consolidation. La trésorerie et les placements à court terme et les autres placements détenus par la société, ainsi que toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribués aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts nettes, les activités du siège social et les charges administratives, sont inscrits au poste « Siège social de GWL ».

Loblaw compte deux secteurs d'exploitation à présenter : Vente au détail et Services financiers. Le secteur Vente au détail de Loblaw comprend principalement les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail. Loblaw offre aux Canadiens des produits d'alimentation, des services pharmaceutiques et de soins de santé, des produits de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale et des services financiers.

Propriétés de Choix détient, gère et aménage un portefeuille de haute qualité d'immeubles commerciaux et résidentiels partout au Canada.

Pendant les périodes intermédiaires, le caractère saisonnier des activités et le calendrier des jours fériés ont une incidence sur le bénéfice net trimestriel. Par conséquent, la performance trimestrielle n'est pas nécessairement représentative de la performance annuelle. Loblaw a toujours dégagé davantage de produits au quatrième trimestre qu'aux trimestres précédents de son exercice.

Note 2. Méthodes comptables significatives

Les méthodes comptables significatives ainsi que les estimations et jugements comptables critiques décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de 2023 de la société ont été appliqués de manière uniforme lors de la préparation des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont présentés en dollars canadiens.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont établis selon la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board. Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de 2023 de la société et les notes y afférentes.

La publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités a été approuvée par le Conseil d'administration de la société le 6 mai 2024.

Note 3. Norme IFRS de comptabilité future

IFRS 18 La norme IFRS 18, États financiers: Présentation et informations à fournir, a été publiée en avril 2024 pour assurer la comparabilité des performances financières d'entités similaires. Cette norme, qui remplace l'IAS 1, Présentation des états financiers, a une incidence sur la présentation des états financiers de base et des notes, y compris l'état du résultat net, dans lequel les entreprises devront présenter des catégories distinctes de produits et de charges pour les activités d'exploitation, d'investissement et de financement, avec des sous-totaux prescrits pour chaque nouvelle catégorie. Aux termes de cette norme, les mesures de la performance définies par la direction devront également être expliquées et incluses dans une note distincte dans les états financiers consolidés. La norme s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, y compris aux états financiers intermédiaires, et nécessitera une application rétrospective. La société évalue actuellement l'incidence qu'aura cette nouvelle norme.

Note 4. Filiales

Le tableau suivant présente un résumé des principales filiales de la société. Les participations véritables détenues équivalent aux droits de vote que détient la société. La variation des capitaux propres sous forme d'actions ordinaires de Loblaw et des parts de fiducie de Propriétés de Choix a une incidence sur la participation de GWL dans Loblaw et dans Propriétés de Choix, respectivement.

					Aux		
			23 mars 2024		25 mars 2023		31 déc. 2023
		Nombre d'actions / de parts détenues	Participation véritable	Nombre d'actions / de parts détenues	Participation véritable	Nombre d'actions / de parts détenues	Participation véritable
Loblaw	Actions ordinaires ⁱ⁾	162 236 298	52,6 %	169 004 155	52,6 %	163 473 491	52,6 %
	Parts de société en commandite de catégorie B ⁱⁱ⁾	395 786 525	s. o.	395 786 525	s. o.	395 786 525	s. o.
	Parts de fiducie	50 661 415	s. o.	50 661 415	s. o.	50 661 415	s. o.
Propriétés de	e Choix	446 447 940	61,7 %	446 447 940	61,7 %	446 447 940	61,7 %
Tropiletes a	CONOIX	110 117 010	01,7 70	110 117 510	01,7 70	110 117 510	01,7

i) GWL participe à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw afin de conserver son pourcentage de participation.

Note 5. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières

Les composantes des charges d'intérêts nettes et autres charges financières se présentent comme suit :

	12 semaines	closes les
(en millions de dollars)	23 mars 2024	25 mars 2023
Charges d'intérêts :		
Dette à long terme	151 \$	146 \$
Obligations locatives	52	46
Emprunts liés aux créances sur cartes de crédit	19	19
Distributions sur les parts de fiducie	52	52
Fiducies de financement indépendantes	10	10
Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme (note 12)	1	4
Passifs financiers	12	10
Intérêts inscrits à l'actif	(1)	(1)
	296 \$	286 \$
Produits d'intérêts :		
Produits de désactualisation	(1) \$	(1) \$
Produits d'intérêts	(21)	(22)
	(22) \$	(23) \$
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	(59) \$	(192) \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	215 \$	71 \$

ii) Les parts de société en commandite de catégorie B (les « parts échangeables ») ont une valeur économique équivalente aux parts de fiducie, confèrent à leurs porteurs le droit de recevoir des distributions équivalentes à celles versées sur les parts de fiducie et sont échangeables, au gré du porteur, en parts de fiducie.

Note 6. Impôt sur le résultat

Pour le premier trimestre de 2024, la charge d'impôt sur le résultat s'est établie à 264 millions de dollars (234 millions de dollars en 2023) et le taux d'impôt effectif, à 34,9 % (26,4 % en 2023). L'augmentation du taux d'impôt effectif est surtout attribuable à une augmentation de la charge d'impôt à l'égard des différences temporaires au titre du placement de GWL dans certaines actions de Loblaw compte tenu de la participation de GWL à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw, à l'incidence, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement non imposable de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie et à l'incidence d'autres éléments non déductibles.

Note 7. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire

	12 semaines	closes les
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	23 mars 2024	25 mars 2023
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies	246 \$	436 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(10)	(10)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	236 \$	426 \$
Réduction du bénéfice net attribuable à la dilution liée à Loblaw	(2)	(2)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action	234 \$	424 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) (note 11)	134,2	140,0
Effet dilutif de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres ⁱ⁾ (en millions)	0,7	0,7
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation - dilué (en millions)	134,9	140,7
Bénéfice net de base par action ordinaire (en dollars)	1,76 \$	3,04 \$
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	1,73 \$	3,01 \$

i) Au premier trimestre de 2024, un nombre négligeable (nombre négligeable en 2023) d'instruments financiers potentiellement dilutifs ont été exclus du calcul du bénéfice net dilué par action ordinaire parce qu'ils avaient un effet antidilutif.

Note 8. Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

	12 semaines	closes les
(en millions de dollars)	23 mars 2024	25 mars 2023
Variation des éléments suivants :		
Créances	92 \$	(87) \$
Charges payées d'avance et autres actifs	(128)	(65)
Stocks	(121)	120
Fournisseurs et autres passifs	(506)	(478)
Autres	(10)	32
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(673) \$	(478) \$

Note 9. Créances sur cartes de crédit

Les composantes des créances sur cartes de crédit se présentent comme suit :

		Aux	
(en millions de dollars)	23 mars 2024	25 mars 2023	31 déc. 2023
Créances sur cartes de crédit, montant brut	4 111 \$	3 960 \$	4 388 \$
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	(265)	(212)	(256)
Créances sur cartes de crédit	3 846 \$	3 748 \$	4 132 \$
Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes : Créances titrisées auprès de <i>Fiducie cartes de crédit Eagle</i> ^{MD} (note 10)	1 350 \$	1 350 \$	1 350 \$
Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes ⁱ⁾	450	600	850
Total des créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes	1800 \$	1950 \$	2 200 \$

i) Au cours du premier trimestre de 2024, la Banque PC a comptabilisé une diminution nette de 400 millions de dollars de sa participation en copropriété dans les créances titrisées qu'elle détient auprès des autres fiducies de titrisation indépendantes.

Loblaw, par l'intermédiaire de la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), participe à divers programmes de titrisation qui constituent une source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC maintient et surveille sa participation en copropriété dans des créances sur cartes de crédit auprès de fiducies de titrisation indépendantes, notamment *Fiducie cartes de crédit Eagle* ») et d'autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Le passif connexe d'*Eagle* est comptabilisé dans la dette à long terme (voir la note 10). Les passifs connexes liés aux créances sur cartes de crédit titrisées auprès des autres fiducies de titrisation indépendantes sont comptabilisés dans la dette à court terme.

Le total du passif brut éventuel lié aux lettres de crédit émises en faveur des autres fiducies de titrisation indépendantes s'établissait à 41 millions de dollars à la clôture du premier trimestre de 2024 (54 millions de dollars au 25 mars 2023 et 77 millions de dollars au 31 décembre 2023), ce qui représente 9 % (9 % au 25 mars 2023 et 9 % au 31 décembre 2023) des créances sur cartes de crédit titrisées.

Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours. Elle se conformait à cette exigence à la clôture du premier trimestre de 2024 et s'y est conformée tout au long du trimestre.

Note 10. Dette à long terme

Le tableau suivant présente les composantes de la dette à long terme :

		Aux	
(en millions de dollars)	23 mars 2024	25 mars 2023	31 déc. 2023
Débentures	10 608 \$	10 260 \$	10 409 \$
Dette à long terme garantie par une hypothèque	920	1 087	977
Emprunts pour la construction	105	58	90
Certificats de placement garanti	1 643	1 536	1 654
Fiducies de titrisation indépendantes (note 9)	1 350	1 350	1 350
Fiducies de financement indépendantes	563	560	558
Facilités de crédit engagées	35	85	_
Coûts de transaction et autres	(40)	(41)	(42)
Total de la dette à long terme	15 184 \$	14 895 \$	14 996 \$
Tranche échéant à moins d'un an de la dette à long terme	(2 430)	(1 266)	(2 355)
Dette à long terme	12 754 \$	13 629 \$	12 641 \$

La société, Loblaw et Propriétés de Choix sont tenues de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société, Loblaw et Propriétés de Choix respectaient ces clauses restrictives de nature financière à la clôture du premier trimestre de 2024 et les ont respectées tout au long du trimestre.

DÉBENTURES Le tableau qui suit présente un résumé des débentures émises pour les périodes closes indiquées :

12 semaines closes les

			23 mars 2024	25 mars 2023
(en millions de dollars)	Taux d'intérêt	Date d'échéance	Montant en capital	Montant en capital
Loblaw				
- Billet non garanti de premier rang	5,12 %	4 mars 2054	400 \$	- \$
Débenture non garantie de premier rang de Propriétés de Choix				
- Série S	5,40 %	1 ^{er} mars 2033	_	550
Total des débentures émises			400 \$	550 \$

Le tableau qui suit présente un résumé des débentures remboursées pour les périodes closes indiquées :

12 semaines closes les

			23 mars 2024	25 mars 2023
(en millions de dollars)	Taux d'intérêt	Date d'échéance	Montant en capital	Montant en capital
Débentures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix				
- Série G	3,20 %	7 mars 2023	- \$	250 \$
- Série D-C	3,30 %	18 janvier 2023	_	125
- Série D	4,29 %	8 février 2024	200	_
Total des débentures remboursées			200 \$	375 \$
				,

FACILITÉS DE CRÉDIT ENGAGÉES Les composantes des lignes de crédit engagées disponibles se présentent comme suit :

		23 r	mars 2024	25 ו	mars 2023	31	déc. 2023
(en millions de dollars)	Date d'échéance	Disponible	Prélevé	Disponible	Prélevé	Disponible	Prélevé
George Weston	14 décembre 2026	350 \$	- \$	350 \$	- \$	350 \$	- \$
Loblaw	15 juillet 2027	1 500	_	1 000	_	1 500	_
Propriétés de Choix	1 ^{er} septembre 2028	1 500	35	1 500	85	1 500	_
Total des facilités de crédit engagées		3 350 \$	35 \$	2 850 \$	85 \$	3 350 \$	- \$
engagées		3 350 \$	35 \$	2 850 \$	85 \$	3 350 \$	_ \$

Note 11. Capital social

CAPITAL SOCIAL ORDINAIRE Le tableau qui suit résume l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation de la société pour les périodes closes aux dates indiquées :

	12 semaines closes les			
	23 mars 2024		25 n	nars 2023
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	134 546 581	2 511 \$	140 737 942	2 619 \$
Émises en vue du règlement d'options sur actions	150 775	17	45 160	5
Rachetées et annulées ⁱ⁾	(893 505)	(18)	(1 366 650)	(24)
Émises et en circulation à la clôture de la période	133 803 851	2 510 \$	139 416 452	2 600 \$
Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période	(123 895)	(3) \$	(160 465)	(3) \$
Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR	82 194	2	79 447	1
Actions détenues en fiducie à la clôture de la période	(41 701)	(1) \$	(81 018)	(2) \$
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie à la clôture de la période	133 762 150	2 509 \$	139 335 434	2 598 \$
Nombre moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie (note 7)	134 163 705		140 001 197	

i) Le nombre d'actions ordinaires rachetées et annulées au 23 mars 2024 ne comprend pas les actions qui pourraient être rachetées après la clôture du trimestre dans le cadre du régime d'achat d'actions automatique (le « RAAA »), comme il est décrit ci-dessous.

PROGRAMME D'OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS Le tableau qui suit présente un résumé des activités de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités :

	12 semaines closes les	
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	23 mars 2024	25 mars 2023
Rachetées en vue du règlement courant d'UAD (nombre d'actions)	_	7 521
Rachetées et annulées (nombre d'actions)	893 505	1 366 650
Contrepartie en trésorerie payée		
Rachetées et réglées	- \$	(1) \$
Rachetées et annulées ⁱ⁾	(145) \$	(227) \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués		
Rachetées et réglées	- \$	(2) \$
Rachetées et annulées ⁱⁱ⁾	172 \$	199 \$
Diminution du capital social ⁱⁱⁱ⁾	18 \$	24 \$

- i) Le montant inscrit pour le premier trimestre de 2024 tient compte d'un ajustement en trésorerie net d'un montant de (13) millions de dollars ((4) millions de dollars en 2023) apporté au titre du calendrier relativement aux actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.
- ii) Comprend un montant de 148 millions de dollars (126 millions de dollars en 2023) lié au RAAA, comme il est décrit ci-dessous.
- iii) Comprend un montant de 17 millions de dollars (16 millions de dollars en 2023) lié au RAAA, comme il est décrit ci-dessous.

Au deuxième trimestre de 2023, GWL a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou par l'intermédiaire d'autres systèmes de négociation, d'au plus 6 954 013 de ses actions ordinaires, représentant environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation.

Au troisième trimestre de 2023, la TSX a consenti à une modification de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société afin de permettre à Wittington, l'actionnaire possédant le contrôle de la société, de participer à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités dans une proportion fixe de 50 % de la quote-part revenant à Wittington des actions ordinaires émises et en circulation de la société. Les rachats d'actions ordinaires auprès de Wittington seront effectués dans le cadre de la séance de bourse spéciale de la TSX conformément à un régime de cession de titres automatique convenu entre le courtier de la société, la société et Wittington. Le nombre d'actions ordinaires achetées auprès de Wittington sera retranché du nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être achetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Au cours du premier trimestre de 2024, 893 505 actions ordinaires (1 366 650 actions ordinaires en 2023) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour une contrepartie totale de 158 millions de dollars (231 millions de dollars en 2023), y compris 258 227 actions ordinaires (néant en 2023) rachetées auprès de Wittington pour une contrepartie totale de 46 millions de dollars (néant en 2023).

La société participe de temps à autre à un RAAA avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période au cours de laquelle le RAAA est en vigueur, le courtier de la société peut racheter des actions ordinaires à des moments où la société n'est autrement pas active sur les marchés. Au 23 mars 2024, une obligation de rachat d'actions de 165 millions de dollars (142 millions de dollars en 2023) a été comptabilisée en vertu du RAAA dans les fournisseurs et autres passifs.

Au 23 mars 2024, 5 086 835 actions ordinaires ont été rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société.

DIVIDENDES Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes closes aux dates indiquées :

	12 semaines	closes les
(en dollars)	23 mars 2024	25 mars 2023
Dividendes déclarés par action ⁱ⁾ :		
Ordinaire	0,713 \$	0,660 \$
Privilégiée :		
Série I	0,3625 \$	0,3625 \$
Série III	0,3250 \$	0,3250 \$
Série IV	0,3250 \$	0,3250 \$
Série V	0,296875 \$	0,296875 \$

i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V au premier trimestre de 2024 ont été payés le 1 et payés le 1 et payés le 1 et payés le 1 et payés le 15 mars 2024.

Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés après la clôture du premier trimestre de 2024 :

(en dollars	(en	dol	lars
-------------	-----	-----	------

(
Dividendes déclarés par action ⁱ⁾ : - Ordinaire	0,820 \$
- Privilégiée :	
Série I	0,3625 \$
Série III	0,3250 \$
Série IV	0,3250 \$
Série V	0,296875 \$

i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V au deuxième trimestre de 2024 sont payables le 1^{er} juillet 2024. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I au deuxième trimestre de 2024 sont payables le 15 juin 2024.

Note 12. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme

Le coût net comptabilisé dans le bénéfice avant impôt sur le résultat au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme de la société au cours des périodes se présente comme suit :

	12 semaines	s closes les
(en millions de dollars)	23 mars 2024	25 mars 2023
Coût des services rendus au cours de la période		
Charges au titre des avantages postérieurs à l'emploi ⁽⁾	39 \$	37 \$
Charges au titre des autres avantages du personnel à long terme ⁱⁱ⁾	9	9
Coût financier net des obligations nettes au titre des régimes à prestations définies	1	4
Total du coût des prestations définies des avantages postérieurs à l'emploi	49 \$	50 \$

i) Comprend les coûts liés aux régimes à prestations définies, aux régimes de retraite à cotisations définies et aux régimes de retraite multiemployeurs de la société auxquels elle cotise.

Le tableau qui suit présente les (pertes actuarielles) gains actuariels, déduction faite des recouvrements (charges) d'impôt sur le résultat, comptabilisés au titre des régimes à prestations définies dans les autres éléments du résultat global au cours des périodes :

	12 semaines	closes les
(en millions de dollars)	23 mars 2024	25 mars 2023
Rendement des actifs des régimes, à l'exclusion des montants inclus dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières	23 \$	87 \$
Gains actuariels (pertes actuarielles) découlant des modifications apportées aux hypothèses financières ⁱ⁾	67	(94)
Variation du passif résultant du plafonnement des actifs ⁱ⁾	(141)	141
Total des (pertes actuarielles nettes) gains actuariels nets comptabilisés dans les autres éléments du résultat global avant impôt	(51) \$	134 \$
Recouvrements (charges) d'impôt sur le résultat liés aux (pertes actuarielles) gains actuariels	14	(35)
(Pertes actuarielles) gains actuariels, déduction faite des recouvrements (charges) d'impôt sur le résultat	(37) \$	99 \$

i) Au premier trimestre de 2024, les gains actuariels découlant des modifications apportées aux hypothèses financières et la variation du passif résultant du plafonnement des actifs sont principalement attribuables à une augmentation des taux d'actualisation.

Le tableau qui suit présente les actifs et passifs au titre des régimes à prestations définies et des régimes d'invalidité à long terme au cours des périodes :

		Aux	
(en millions de dollars)	23 mars 2024	25 mars 2023	31 déc. 2023
Autres actifs			
Montant net de l'actif au titre des prestations constituées	270 \$	194 \$	309 \$
Autres passifs			
Montant net de l'obligation au titre des régimes à prestations définies	303 \$	276 \$	282 \$
Obligation au titre des autres avantages du personnel à long terme	130 \$	110 \$	129 \$

ii) Comprend les coûts liés aux régimes d'invalidité à long terme de la société.

Note 13. Instruments financiers

Le tableau qui suit présente la juste valeur et la hiérarchie des justes valeurs pour les instruments financiers de la société, à l'exclusion de ceux qui sont classés comme étant au coût amorti et qui sont par nature à court terme. Les valeurs comptables des instruments financiers de la société se rapprochent de leur juste valeur, à l'exception de celle de la dette à long terme.

					1			Aux				
			23 ו	mars 2024			25 r	mars 2023			31	déc. 2023
(en millions de dollars)	Niveau	1 Niveau 2	Niveau :	3 Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers												
Coût amorti :												
Prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir ⁱ⁾	_ \$	5 - \$	205 9	205 \$	- \$	- \$	338 \$	338 \$	- \$	- \$	205 \$	205 \$
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :												
Titres à long terme ⁱ⁾	202	_	_	202	247	_	_	247	201	_	_	201
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	_	4	_	4	_	12	_	12	_	8	_	8
Juste valeur par le biais du résultat net :												
Dépôts de garantie	36	_	_	36	38	_	_	38	38	_	_	38
Prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir ⁱ⁾	_	_	141	141	_	_	161	161	_	_	161	161
Placement dans des titres immobiliers ⁱ⁾	_	209	_	209	_	288	_	288	_	238	_	238
Certains autres actifs ⁱ⁾	_	17	94	111	_	18	121	139	_	17	95	112
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	_	13	_	13	_	19	_	19	_	8	2	10
Passifs financiers												
Coût amorti :												
Dette à long terme	_	8 980	6 310	15 290	_	8 509	6 306	14 815	_	8 627	6 599	15 226
Participation des pharmaciens propriétaires	_	_	393	393	_	_	404	404	_	_	370	370
Certains autres passifs ^{i), ii)}	_	_	811	811	_	_	675	675	_	_	814	814
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :												
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	_	_	7	7	_	_	_	_	_	_	4	4
Juste valeur par le biais du résultat net :												
Passif lié aux parts de fiducie	3 820	_	_	3 820	3 920	_	_	3 920	3 881	_	_	3 881
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	1	_	1	2	1	2	2	5	4	4	_	8
·												

- i) Inclus dans les bilans consolidés aux postes « Autres actifs » et « Autres passifs ».
- ii) Certains autres passifs se rapportent principalement aux passifs financiers liés aux immeubles qui ne répondaient pas aux critères de vente.

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des périodes présentées.

Au premier trimestre de 2024, un profit de 3 millions de dollars (1 million de dollars en 2023) a été comptabilisé dans le résultat d'exploitation au titre des instruments financiers désignés comme étant au coût amorti. De plus, un profit net de 37 millions de dollars (166 millions de dollars en 2023) a été comptabilisé dans le bénéfice avant impôt sur le résultat au titre des instruments financiers devant être classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Placement dans des titres immobiliers Le placement de Propriétés de Choix dans des parts de catégorie B d'Allied Properties Real Estate Investment Trust (« Allied ») est comptabilisé à sa juste valeur selon le cours de marché des parts cotées en bourse d'Allied. Au premier trimestre de 2024, une perte liée à la juste valeur de 30 millions de dollars (15 millions de dollars en 2023) a été comptabilisée dans les frais de vente et charges générales et administratives.

Autres dérivés La société a recours à des contrats à terme sur obligations, à des swaps de taux d'intérêt et à des contrats de change à terme pour atténuer l'incidence de la hausse des taux d'intérêt et pour gérer le risque prévu lié aux taux de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes et de ses achats prévus d'immobilisations corporelles. Elle a également recours à des swaps, à des contrats à terme normalisés, à des contrats d'options et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des prix des marchandises et des cours de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes. Les tableaux qui suivent présentent un résumé des justes valeurs comptabilisées aux bilans consolidés résumés intermédiaires non audités et des profits nets réalisés et latents (pertes nettes réalisées et latentes), avant l'impôt sur le résultat, au titre des autres dérivés de la société :

23 mars 2024

4

13 \$

13 \$

- \$

(3)\$

		12 se	maines closes
(en millions de dollars)	Juste valeur des actifs (passifs) nets	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie			
Contrats de change à terme ⁱ⁾	3 \$	- \$	- \$
Contrats à terme sur obligations ⁱⁱ⁾	_	1	(1)
Swaps de taux d'intérêt et autres ⁱⁱⁱ⁾	4	(4)	1
Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	7 \$	(3) \$	- \$
Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle	•		
Contrats de change et autres contrats à terme	3 \$	- \$	9 \$

(1)

2 \$

9 \$

- i) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur notionnelle de 16 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.
- ii) La Banque PC a recours à des contrats à terme sur obligations, d'une valeur notionnelle de 300 millions de dollars, pour gérer son risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs et les fournisseurs et autres passifs.
- iii) La Banque PC a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 180 millions de dollars, pour atténuer l'incidence des hausses de taux d'intérêt. En 2023, Loblaw a conclu un accord de 20 ans afin de couvrir les prix de l'énergie sur ses acquisitions en Alberta à compter du 1^{er} janvier 2025. La couverture a une valeur notionnelle de 223 millions de dollars. Au 23 mars 2024, une perte liée à la juste valeur de 7 millions de dollars a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global en lien avec la couverture des prix de l'énergie. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs ainsi que dans les fournisseurs et autres passifs. Propriétés de Choix a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 154 millions de dollars à titre d'actifs dérivés, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux emprunts hypothécaires à taux variable. Propriétés de Choix a également recours à des swaps de devises, d'une valeur notionnelle de 35 millions de dollars, pour couvrir le risque de change associé au montant équivalent en dollars américains sur sa facilité de crédit. La juste valeur des dérivés détenus par Propriétés de Choix est prise en compte dans les autres actifs.

Autres dérivés non financiers

couverture officielle

Total des dérivés

Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de

		12 se	maines closes
(en millions de dollars)	Juste valeur des actifs (passifs) nets	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie			
Contrats de change à terme ⁱ⁾	11 \$	2 \$	1 \$
Contrats à terme sur obligations ⁱⁱ⁾	1	2	(1)
Swaps de taux d'intérêt ⁱⁱⁱ⁾	6	(8)	_
Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	18 \$	(4) \$	- \$
Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle			
Contrats de change et autres contrats à terme	11 \$	- \$	5 \$
Autres dérivés non financiers	(1)	_	(2)
Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de			
couverture officielle	10 \$	- \$	3 \$
Total des dérivés	28 \$	(4) \$	3 \$

- i) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur notionnelle de 29 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.
- ii) La Banque PC a recours à des contrats à terme sur obligations, d'une valeur notionnelle de 160 millions de dollars, pour gérer son risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs. Au premier trimestre de 2023, la Banque PC a conclu des contrats à terme sur obligations de 135 millions de dollars pour couvrir son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt sur les émissions futures d'instruments d'emprunt.
- iii) La Banque PC a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 180 millions de dollars, pour atténuer l'incidence des hausses de taux d'intérêt. La juste valeur des dérivés est prise en compte en partie dans les charges payées d'avance et autres actifs ainsi qu'en partie dans les fournisseurs et autres passifs. Propriétés de Choix a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 135 millions de dollars à titre d'actifs dérivés et d'une valeur notionnelle de 81 millions de dollars à titre de passifs dérivés, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux emprunts hypothécaires à taux variable. La juste valeur des dérivés détenus par Propriétés de Choix est prise en compte dans les autres actifs et les autres passifs.

Note 14. Passifs éventuels

Dans le cours normal de ses activités, la société est partie et éventuellement assujettie à des actions et à des procédures en justice. De plus, la société est régulièrement assujettie à des vérifications fiscales de diverses autorités fiscales. Par conséquent, il peut arriver à l'occasion que les autorités fiscales ne soient pas en accord avec les positions et les conclusions adoptées par la société dans ses déclarations de revenus, ou que la législation soit modifiée ou que son interprétation vienne à changer, ce qui pourrait donner lieu à des avis de nouvelle cotisation.

Il existe un certain nombre d'incertitudes entourant ces questions, isolément ou dans leur ensemble, et, par conséquent, il est possible que l'issue ultime de ces questions puisse nuire considérablement à la réputation de la société, à ses activités ainsi qu'à sa situation ou à sa performance financière au cours de périodes futures. À l'heure actuelle, il est impossible de prédire avec certitude l'issue des actions et des procédures en justice de la société. La direction évalue régulièrement sa position quant au caractère adéquat des charges à payer et provisions liées à ces questions et elle effectue les ajustements nécessaires, le cas échéant.

Le texte qui suit décrit les actions en justice importantes de la société :

Shoppers Drug Mart/Pharmaprix s'est vu signifier par le passé une déclaration modifiée relative à un recours collectif, déclaration qui a été déposée auprès de la Cour supérieure de justice de l'Ontario (la « Cour supérieure ») par des pharmaciens propriétaires titulaires d'une licence (les « pharmaciens propriétaires »), qui réclamaient des dommages-intérêts fondés sur diverses allégations de violation des accords conclus par Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avec les pharmaciens propriétaires. Le recours collectif englobe l'ensemble des pharmaciens propriétaires titulaires d'une licence, actuels et anciens, résidant au Canada, mais ailleurs qu'au Québec, qui étaient parties aux accords que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avait conclus avec ses pharmaciens propriétaires au moyen de formulaires en 2002 et en 2010. Le 9 juillet 2013, la Cour supérieure a confirmé un recours collectif à certaines parties de la poursuite. Un procès de jugement sommaire de l'affaire a eu lieu en décembre 2022 et, le 17 février 2023, la Cour supérieure a rendu sa décision concernant ces requêtes de jugement sommaire (la « décision »). La Cour supérieure a rejeté les demandes des parties demanderesses à l'égard de la majorité des questions, y compris une demande de dommages-intérêts à ce stade de la procédure. La Cour a également statué que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avait violé l'accord conclu

avec ses pharmaciens propriétaires en 2002 en ne leur remettant pas certains montants reçus des fabricants de médicaments génériques. Le 20 mars 2023, les parties demanderesses ont déposé un avis d'appel et, le 4 avril 2023, Loblaw a déposé un avis d'appel incident. Une audience pour les appels a eu lieu les 14 et 15 février 2024, et une décision est attendue. Par conséquent, Loblaw n'a comptabilisé aucun montant au titre du passif éventuel associé à cette poursuite. Loblaw n'estime pas que la résolution ultime de cette affaire aura une incidence défavorable importante sur sa situation financière ou ses perspectives financières.

En 2017, la société et Loblaw ont annoncé avoir pris des mesures en raison de leur rôle dans l'accord visant la fixation des prix à l'échelle du secteur d'activité concernant certains produits de boulangerie emballés. L'accord portait sur la coordination des prix de détail et de gros de certains produits de boulangerie emballés sur une période allant de la fin de 2001 à mars 2015. Aux termes de cet accord, les participants augmentaient régulièrement les prix de manière coordonnée. Des poursuites en recours collectif ont été entreprises contre la société et Loblaw ainsi qu'un certain nombre d'autres importants magasins d'alimentation et un autre grossiste de boulangerie. En décembre 2019, un recours collectif proposé, intenté au nom de distributeurs indépendants, a été entrepris contre la société. Il est trop tôt pour prédire l'issue de ces poursuites. Ni la société ni Loblaw n'estiment que la résolution ultime de ces poursuites aura des incidences défavorables importantes sur leur situation financière ou leurs perspectives. Les soldes de trésorerie de la société et de Loblaw excèdent de loin tout scénario raisonnable de dommages-intérêts, et, par conséquent, il ne devrait pas y avoir de répercussions sur les dividendes ou la politique de dividendes, ou sur le régime de rachat d'actions de la société ou de Loblaw. En 2023 ou avant, la société et Loblaw n'ont comptabilisé aucun montant en lien avec la responsabilité civile éventuelle liée aux poursuites en recours collectif du fait que le montant de la responsabilité ne peut être estimé de manière fiable à l'heure actuelle. La société et Loblaw continueront d'évaluer si une provision au titre de la responsabilité civile liée aux poursuites en recours collectif peut être estimée de façon fiable et comptabiliseront un montant dans la période au cours de laquelle une estimation fiable de la responsabilité sera établie ou que les poursuites seront réglées, selon la première des occurrences à survenir. Par suite de l'admission de leur participation à l'accord et de leur coopération à l'enquête du Bureau de la concurrence, la société et Loblaw ne feront pas l'objet d'accusations criminelles ou de sanctions pénales. En réponse à ces poursuites en recours collectif, certains grands détaillants en alimentation ont introduit une demande entre défendeurs contre la société et Loblaw, et la société et Loblaw jugent cette demande entre défendeurs sans fondement.

En août 2018, la province de la Colombie-Britannique a déposé un recours collectif contre de nombreux fabricants et distributeurs d'opioïdes, dont Loblaw et ses filiales, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. Le recours porte sur des allégations d'infractions à la Loi sur la concurrence, d'assertions frauduleuses et inexactes ainsi que de tromperie et négligence. Il réclame un montant indéterminé de dommages-intérêts au titre des charges engagées par le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires du Canada dans le paiement d'ordonnances d'opioïdes et d'autres coûts de soins de santé liés à la dépendance aux opioïdes au Canada. Au deuxième trimestre de 2021, le recours intenté contre Les Compagnies Loblaw Limitée a été abandonné. En mai 2019, deux autres recours collectifs liés aux opioïdes ont été intentés en Ontario et au Québec contre un important groupe de défendeurs, dont Sanis Health Inc. En février 2022, le demandeur et Sanis Health Inc. ont convenu de régler le recours intenté au Québec pour un montant symbolique, sans admission de responsabilité et dans le but exprès d'éviter les retards, les perturbations et les dépenses associés au litige. Le règlement a été approuvé par le tribunal et est maintenant définitif. En décembre 2019, un autre recours collectif lié aux opioïdes a été intenté en Colombie-Britannique contre un important groupe de défendeurs, dont Sanis Health Inc., Shoppers Drug Mart Inc. et Loblaw. Les allégations formulées dans les recours collectifs de l'Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique sont similaires aux allégations contre les défendeurs fabricants d'opioïdes formulées dans le recours collectif de la province de la Colombie-Britannique, à la différence que ces réclamations de mai 2019 et de décembre 2019 visent le recouvrement de dommages-intérêts au nom des usagers d'opioïdes directement. En avril 2021, Loblaw, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. ont été notifiées d'un autre recours collectif lié aux opioïdes qui a été intenté en Alberta contre plusieurs défendeurs. La demande vise à obtenir des dommages-intérêts au nom des municipalités et des gouvernements locaux en ce qui concerne les coûts de sécurité publique, de services sociaux et de justice pénale prétendument engagés en raison de la crise des opioïdes. En septembre 2021, Loblaw, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. ont été notifiées d'un recours collectif intenté en Saskatchewan par la Nation crie de Peter Ballantyne et la bande indienne de Lac La Ronge au nom de l'ensemble des communautés et des gouvernements autochtones, Métis, Premières Nations et Inuits du Canada visant à recouvrer les coûts engagés par ceux-ci en raison de la crise des opioïdes, notamment les coûts de soins de santé, les coûts des services policiers et les coûts sociétaux. En janvier 2024, Shoppers Drug Mart Inc. s'est vu signifier un deuxième recours collectif en Saskatchewan, intenté par la bande indienne de Lac La Ronge. L'action est intentée au nom des membres de la bande et vise la réclamation des dommages-intérêts liés aux coûts de réduction de la pollution, au détournement de ressources financières et d'autres ressources, à la réduction de la valeur des terres de réserve et des intérêts dans celles-ci, ainsi qu'à la perte de recettes fiscales. Shoppers Drug Mart Inc. est poursuivie en tant que représentant d'un sous-groupe de défendeurs constitué de distributeurs d'opioïdes, et Sanis Health Inc. fait partie des fournisseurs visés par le recours collectif. Loblaw estime que ces recours sont sans fondement et elle se défend vigoureusement. Aucune charge à payer ni aucune provision importantes au titre de ces recours ne sont comptabilisées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

En juillet 2022, la Cour de l'impôt du Canada a rendu une décision concernant la Banque PC, une filiale de Loblaw. La Cour de l'impôt du Canada statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaws Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. Le 29 septembre 2022, la Banque PC a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale et, le 6 mars 2024, la Cour d'appel fédérale a entendu la cause et a reporté son jugement à une date ultérieure. Loblaw n'a déduit aucune partie de la charge de 111 millions de dollars, y compris les intérêts, comptabilisée au cours du deuxième trimestre de 2022. Loblaw estime que cette provision est suffisante pour couvrir son passif, si l'appel ne donne pas les résultats escomptés.

DISPOSITIONS D'INDEMNISATION De temps à autre, la société conclut des ententes dans le cours normal de ses activités, notamment des ententes de service et d'impartition et des contrats de location dans le cadre d'acquisitions ou de cessions d'entreprises ou d'actifs, et d'autres types d'ententes commerciales. De par leur nature, ces ententes peuvent prévoir des indemnisations à des contreparties. Ces dispositions d'indemnisation peuvent toucher des violations de déclarations ou de garanties ou des réclamations futures à l'égard de certains passifs, notamment en ce qui a trait à des questions fiscales ou environnementales. Ces dispositions d'indemnisation sont de durées variées et peuvent s'échelonner sur une période illimitée. De plus, les modalités de ces dispositions d'indemnisation comportent des montants variés, et certaines dispositions d'indemnisation ne prévoient pas de montant d'indemnisation maximal éventuel. Les montants d'indemnisation dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont, pour le moment, ni la nature ni la probabilité ne peuvent être prévues. Par conséquent, la société n'est pas en mesure d'estimer de façon raisonnable le total de son passif éventuel maximal relativement aux dispositions d'indemnisation. Par le passé, la société n'a versé aucun montant important au titre de telles dispositions d'indemnisation.

Note 15. Informations sectorielles

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter : Loblaw et Propriétés de Choix. Le poste « Incidence de la consolidation » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels et des autres ajustements de consolidation. La trésorerie et les placements à court terme et les autres placements détenus par la société, ainsi que toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribués aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts nettes, les activités du siège social et les charges administratives, sont inscrits dans la catégorie « Siège social de GWL ».

Les méthodes comptables adoptées pour les secteurs d'exploitation à présenter sont les mêmes que celles qui sont décrites dans le sommaire des principales méthodes comptables de la société (voir la note 2). La performance de chaque secteur d'exploitation à présenter est évaluée en fonction du résultat d'exploitation diminué des éléments d'ajustement et avant les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « montant ajusté du BAIIA »). Aucun des secteurs d'exploitation à présenter ne dépend d'un seul client externe.

17	sam:	ainac	closes	201

						23 r	mars 2024					25 m	nars 2023
(en millions de dollars)	Lobla	ıw	Propriét de Cho	Total sectoriel	Incidence de la consoli- dation	Siège social de GWL	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Total sectoriel	Incidence de la consoli- dation	Siège social de GWL	Total
Produits	13 581	\$	349	\$ 13 930 \$	(195) \$	- \$	13 735 \$	12 995 \$	325 \$	13 320 \$	(187) \$	- \$	13 133 \$
Résultat d'exploitation	859	\$	207	\$ 1066 \$	(86) \$	(9) \$	971 \$	767 \$	306 \$	1 073 \$	(102) \$	(14) \$	957 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	194		65	259	(43)	(1)	215	181	35	216	(145)	_	7 1
Bénéfice avant impôt sur le résultat	665	\$	142	\$ 807 \$	i (43) \$	(8) \$	756 \$	586 \$	271 \$	857 \$	43 \$	(14) \$	886 \$
Résultat d'exploitation	859	\$	207	\$ 1066 \$	(86) \$	(9) \$	971 \$	767 \$	306 \$	1 073 \$	(102) \$	(14) \$	957 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	690		1	691				675	1	676			
Éléments d'ajustement ⁱ⁾	(7))	33	26				4	(77)	(73)			
Montant ajusté du BAIIA ⁱ⁾	1 542	\$	241	\$ 1783 \$;			1 446 \$	230 \$	1676 \$			

i) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA :

12 semaines closes les

		23 m	ars 2024		25 m	ars 2023
(en millions de dollars)	Loblaw	Propriétés de Choix	Total sectoriel	Loblaw	Propriétés de Choix	Total sectoriel
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers	- \$	30 \$	30 \$	- \$	15 \$	15 \$
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	_	3	3	_	(92)	(92)
Ajustement de la juste valeur des dérivés	(7)	_	(7)	3	_	3
Perte sur la vente d'immeubles non exploités	_	_	_	1	_	1
Éléments d'ajustement	(7) \$	33 \$	26 \$	4 \$	(77) \$	(73) \$

L'incidence de la consolidation comprend les éléments suivants :

12 semaines closes les

	IZ Serifaires closes les							
		23	3 mars 2024		25	mars 2023		
(en millions de dollars)	Produits	Résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	Produits	Résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières		
Élimination des produits locatifs intragroupe	(198) \$	(14) \$	- \$	(189) \$	(28) \$	- \$		
Élimination des contrats de location internes	3	(14)	(28)	2	(21)	(26)		
Élimination des transactions immobilières intersectorielles	_	(30)	_	_	(10)	_		
Comptabilisation des amortissements des immeubles de placement détenus par Propriétés de Choix classés par la société comme des immobilisations corporelles et évalués au coût	_	(15)	_	_	_	_		
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	_	(13)	(1)	_	(43)	_		
Distributions sur les parts échangeables versées par Propriétés de Choix à GWL	_	_	(75)	_	_	(74)		
Distributions sur les parts de fiducie versées par Propriétés de Choix, à l'exclusion des montants versés à GWL	_	_	53	_	_	52		
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix	_	_	67	_	_	95		
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	_	_	(59)	_	_	(192)		
Total	(195) \$	(86) \$	(43) \$	(187) \$	(102) \$	(145) \$		

	Aux						
(en millions de dollars)	23 mars 2024	25 mars 2023	31 déc. 2023				
Total des actifs							
Loblaw	38 234 \$	37 734 \$	38 979 \$				
Propriétés de Choix	16 875	16 970	17 309				
Total sectoriel	55 109	54 704	56 288				
Siège social de GWL	12 286	12 229	12 507				
Incidence de la consolidation	(18 682)	(18 365)	(19 025)				
Chiffres consolidés	48 713 \$	48 568 \$	49 770 \$				

12	semaines	alacac	1~

(en millions de dollars)	23 mars 2024	25 mars 2023
Dépenses d'investissement		
Loblaw	387 \$	315 \$
Propriétés de Choix	80	180
Total sectoriel	467	495
Siège social de GWL	_	_
Incidence de la consolidation	(38)	(98)
Chiffres consolidés ⁱ⁾	429 \$	397 \$

i) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la société, et des paiements anticipés transférés aux immobilisations corporelles au cours de la période à l'étude.

Note 16. Événement postérieur à la date de clôture

TRANSACTION AVEC UNE PARTIE LIÉE Après la clôture du premier trimestre de 2024, GWL et deux filiales de Wittington ont investi conjointement 10 millions de dollars dans une société tierce, investissement auquel la société a contribué à hauteur de 4 millions de dollars.

Sommaire financierⁱ⁾

Aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates	12 semaine	s closes les
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	23 mars 2024	25 mars 2023
Résultats d'exploitation consolidés		
Produits	13 735 \$	13 133 \$
Résultat d'exploitation	971	957
Montant ajusté du BAIIA ⁱⁱ⁾	1 623	1 507
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	613	582
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	215	7 1
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱⁱ⁾	274	263
Impôt sur le résultat	264	234
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ⁱⁱ⁾	245	228
Bénéfice net	492	652
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	246	436
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	236	426
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ⁱⁱ⁾	312	282
Apport des sociétés d'exploitation cotées en bourse au montant ajusté du bénéfice net		
disponible aux porteurs d'actions ordinaires ⁱⁱ⁾	345	319
Situation financière et flux de trésorerie consolidés		
Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie	2 298 \$	2 470 \$
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	854	914
Dépenses d'investissement	429	397
Flux de trésorerie disponibles ⁱⁱ⁾	(40)	74
Total de la dette, compte tenu des obligations locatives	22 046	21 661
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société	6 461	6 942
Total des capitaux propres	13 227	13 425
Bénéfice consolidé par action ordinaire (en dollars)		
Bénéfice net dilué par action ordinaire	1,73 \$	3,01 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ⁱⁱ⁾	2,30	1,99
Mesures et ratios financiers consolidés		
Montant ajusté de la marge du BAIIA ⁱⁱ⁾ (en pourcentage)	11,8	11,5
Montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuable aux porteurs d'actions		
ordinaires de la société ⁱⁱ⁾ sur une base annuelle (en pourcentage)	25,4	23,4
Montant ajusté du rendement du capital ⁱⁱ⁾ sur une base annuelle (en pourcentage)	14,0	13,6
Secteurs d'exploitation à présenter		
Loblaw		
Produits	13 581 \$	12 995 \$
Résultat d'exploitation	859	767
Montant ajusté du BAIIA ⁱⁱ⁾	1 542	1 446
Montant ajusté de la marge du BAIIA ⁱⁱ⁾ (en pourcentage)	11,4	11,1
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	690	675
Propriétés de Choix		
Produits	349 \$	325 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	65	35
Bénéfice net	142	271
Fonds provenant des activités d'exploitation ⁱⁱ⁾	187	177

i) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire du Rapport annuel de 2023 de la société, à la page 174.

ii) Voir la rubrique 9, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du rapport de gestion du premier trimestre de la société.

Profil de la société

George Weston Limitée (« GWL » ou la « société ») est une société ouverte canadienne fondée en 1882. La société exerce ses activités par l'intermédiaire de deux secteurs d'exploitation à présenter : Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») et Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix »). Loblaw offre aux Canadiens des produits d'alimentation, des services pharmaceutiques, des produits de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale, des services financiers, ainsi que des produits et services de téléphonie mobile. Propriétés de Choix détient, exploite et aménage des immeubles commerciaux et résidentiels de haute qualité partout au Canada.

Marques de commerce

GWL, Loblaw, Propriétés de Choix et leurs filiales respectives sont propriétaires d'un certain nombre de marques de commerce. Ces marques de commerce sont la propriété exclusive de GWL, de Loblaw, de Propriétés de Choix et de leurs filiales respectives et, lorsqu'elles sont mentionnées dans le présent rapport, elles sont accompagnées des symboles MC ou MD, ou elles figurent en italique.

Renseignements à l'intention des actionnaires

Agent comptable des registres et agent des transferts Services aux investisseurs Computershare Inc. 100, avenue University Toronto, Canada

M5J 2Y1 Télécopieur : 416-263-9394

Pour procéder à un changement d'adresse ou mettre fin à des envois multiples, ou pour toute autre requête concernant votre compte d'actionnaire, veuillez communiquer avec les Services aux investisseurs Computershare Inc.

Sans frais (Canada et États-Unis): 1-800-564-6253

Télécopieur sans frais: 1-888-453-0330

Accès direct à l'échelle internationale : 514-982-7555

Relations avec les investisseurs

Les actionnaires, les analystes en valeurs mobilières et les professionnels en placements sont priés d'adresser leurs demandes à Roy MacDonald, vice-président du groupe, Relations avec les investisseurs, au siège social national de la société ou par courriel à investor@weston.ca.

Des informations supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique à divers organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada par l'intermédiaire de SEDAR+ et elles peuvent être consultées en ligne à l'adresse www.sedarplus.ca.

Le présent rapport trimestriel comprend les principales informations financières sur Loblaw, société ouverte dont les actions sont négociées à la TSX, et les principales informations financières sur Propriétés de Choix, fiducie de placement immobilier ouverte dont les parts sont négociées à la TSX. Pour un complément d'information sur Loblaw ou Propriétés de Choix, les lecteurs sont invités à consulter également les documents que les sociétés déposent respectivement à l'occasion sur SEDAR+. Ces documents sont également disponibles sur le site Web respectif des sociétés, à l'adresse www.loblaw.ca et à l'adresse www.choicereit.ca.

Assemblée annuelle des actionnaires

L'assemblée annuelle des actionnaires de George Weston Limitée se tiendra le mardi 7 mai 2024, à 11 h (HE), au Royal Conservatory, TELUS Centre for Performance and Learning, Koerner Hall, au 273, Bloor Street West, Toronto (Ontario) Canada. Les actionnaires qui se trouveront dans l'incapacité d'y assister en personne pourront participer à l'assemblée et voter en temps réel au moyen de la plateforme Web https://web.lumiagm.com/211044046 (mot de passe de l'assemblée : george2024) et par téléphone. Pour accéder à la conférence audio, veuillez composer le 1-866-338-5272 (anglais) ou le 1-866-338-6190 (français). L'enregistrement sera disponible après la conférence au 647-483-1416 ou au 877-454-9859. Pour y accéder, composez le code suivant : 5629890#. Pour plus de précisions sur la manière de participer, d'assister ou de voter à l'assemblée annuelle des actionnaires par l'intermédiaire de la plateforme virtuelle ou par téléphone, veuillez consulter le document « Guide du participant — assemblée virtuelle de Lumi » disponible à l'adresse suivante : https://weston.ca/fr/Annual-Meeting.aspx.

This report is available in English.

GEORGE WESTON LIMITÉE

22, av. St. Clair Est Toronto (Ontario) M4T 2S5

Tél.: 416-922-2500 www.weston.ca

